



**OGTC / BABILD**



# Rapport Narratif Final

Période de reporting : 19 Août 2012 au 18 Août 2014

Projet « Dynamique Locale » :  
Mobiliser et Dynamiser les Initiatives Paysannes Locale pour la  
Sécurité Alimentaire et le Développement Durable dans le  
Mandoul Oriental

Référence Contrat : FED/2012/293-391

*Le Réseau d'Action de Partages et de Solidarité du Mandoul:*  
Demandeur



**COOPERATION TCHAD –UNION EUROPEENNE**



## 1. Description

---

1.1. **Nom du bénéficiaire du contrat de subvention**: Réseau d'Action de Partage et Solidarité du Mandoul (RAPS-Mandoul)

1.2. **Nom et fonction de la personne de contact**: MIDARINA Séraphin, Président de Conseil d'Administration (CA).

1.3. **Nom des partenaires de l'Action**:

1. Organisation de Gestion du Terroir Cantonal (OGTC) de Goundi, Tchadienne, Association à But Non Lucratif, créée le 24/11/2009,
2. OGTC de Dobo, Tchadienne, Association à But Non Lucratif, créée le 24/11/2009,
3. OGTC de Mahim/Toky, Tchadienne, Association à But Non Lucratif, créée le 24/11/2009,
4. OGTC de Ngangara, Tchadienne, Association à But Non Lucratif, créée le 24/11/2009
5. Bureau d'appui aux initiatives locales de développement (BAPILD), Tchadienne, Association à But Non Lucratif, créée le 1<sup>er</sup> /11/2006.

1.4. **Intitulé de l'Action**:

« Dynamique Locale » : Mobiliser et dynamiser les initiatives paysannes locales pour la sécurité alimentaire et le développement durable dans le Mandoul Oriental

1.5. **Numéro du contrat**: FED/2012/293-391

1.6. **Date de début et date de fin de la période de reporting**:  
19 Août 2012 au 18 Août 2014

1.7. **Pays ou région(s) cible(s)**:

Tchad, Région du Mandoul - Département du Mandoul Oriental, dans les cantons Dobo, Goundi, Mahim/Toky et Ngangara

1.8. **Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles**<sup>1</sup> (si différents) (y inclus le nombre de femmes et d'hommes):

Les groupes cibles sont estimés à 1 956 personnes dont 976 femmes et les bénéficiaires finaux constitue l'ensemble des populations du département du Mandoul Oriental, soit 262 485 personnes dont 135 427 femmes.

1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités sont réalisées (si différent du point 1.7):

---

<sup>1</sup> Les "groupes cibles" sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les "bénéficiaires finaux" sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur.

## 2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action

### 2.1. Résumé de l'Action

### 2.2. Résumé de l'Action

**Veillez fournir un aperçu d'ensemble de la mise en œuvre de l'Action pendant la période de reporting (pas plus d'1/2 page).**

Le projet « Dynamique Locale » : Mobiliser et dynamiser les initiatives paysannes locales pour la sécurité alimentaire et le développement durable, est un projet à but non lucratif. Il a pour objectif principal la réduction de la pauvreté par le biais de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'appui au processus durable de développement socio-économique et environnemental au sud du Tchad en renforçant les capacités endogènes des organisations de base. L'objectif spécifique consiste à renforcer durablement les capacités techniques dans la production agropastorale, la transformation des produits agricoles et forestiers, la commercialisation et l'organisation de gestion des terroirs et des conflits des populations rurales démunies dans quatre (4) cantons Goundi, Dobo, MahimToky et Ngangara dans le Mandoul oriental (Région du Mandoul).

Le groupe cible du projet est évalué à 1 956 personnes dont 976 femmes, issues des organisations des producteurs et productrices de base les plus vulnérables identifiés dans les 4 cantons. Une autre cible est le groupe d'autres partenaires et associations, les services techniques déconcentrés de l'Etat qui interviennent dans l'accompagnement technique et appui conseil de proximité.

D'une manière générale la mise en œuvre de l'action pendant la période de ce reporting a été faite conformément à un processus de planification participative, qui a impliqué les différents acteurs et les cadres de concertation à différents niveaux : villageois, cantonal, départemental qui ont participé à l'élaboration et la validation des plans de développement locaux (PDL). Les activités des actions menées et développées jusque-là par le projet ont consisté donc, à accompagner la mise en œuvre des actions prioritaires en termes de microprojets dans les thématiques de la sécurité alimentaire, de la gestion durable de l'environnement et de renforcement des capacités des organisations de gestion du terroir dans la gestion et le suivi afin de s'en approprier pour la pérennisation de l'action.

Le tableau ci-dessous présente de manière succincte les principaux résultats et le taux des réalisations des activités.

#### RESULTATS ESCOMPTEES

N°	Résultats attendus	Activités prévues	Activités réalisées	Taux de réalisation (102 %)	Observations
1	R1. Les capacités techniques et matérielles des organisations de base les plus vulnérables sont renforcées et permettent l'augmentation de la production agropastorale.	11	14,37	131	<ol style="list-style-type: none"><li>810 producteurs formés en techniques de production agropastorale</li><li>4 sites sont commercialisent 23 tonnes de semences améliorées</li><li>46 sur 48 organisations de base formées et équipées ont augmenté en moyenne leur production agricole de 33%</li><li>5 prix de bonnes pratiques d'élevage sont décernés aux meilleurs éleveurs lors du concours organisé le 12 avril 2014</li><li>106 ha de bas-fonds aménagés et exploités</li><li>52 organisations de base équipées en matériels agricoles</li><li>25.800 kg de semences améliorées et adaptées et 48 kits</li></ol>

					<p>de matériels de lutte phytosanitaire distribués</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>8. la production des organisations de base équipées en matériels agricoles est augmentée de 9.566 kg/ha contre 2.867 kg/ha avant le projet</li> <li>9. 48 Groupements de Défense Sanitaire (GDS) formés et équipés</li> <li>10. 2 missions de 4 jours ont été réalisées par le CRA et le CDA</li> <li>11. 4 organisations d'éleveurs formés enquêtées ont vu leurs revenus augmentés de 8%</li> </ol>
2	R2. Un dispositif local de sécurisation et de gestion de stocks des produits agricoles est mis en place et les circuits de commercialisation sont maîtrisés par les producteurs.	6	4,80	80	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 4 greniers de stockage des produits agricoles sont construits</li> <li>2. 55 comités de gestion de greniers communautaires sont formés en conditionnement et en gestion financière.</li> <li>3. 16 réunions sur la sécurité alimentaire sont organisées.</li> <li>4. Les membres des comités de gestion formés en gestion de magasin maîtrisent les outils</li> <li>5. 80% des ménages les plus vulnérables appuyés en matériels agricoles accèdent à une ration alimentaire suffisante durant périodes de soudures.</li> <li>6. Le forum sur la commercialisation des produits agricoles a été organisé et a réuni 227 participants.</li> </ol>
3	R3. Les unités de transformation des produits agricoles et forestiers sont mises en place et les femmes sont formées.	4	3,88	97	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 4 unités de transformation (arachides, karité,...) sont opérationnelles</li> <li>2. 94 femmes ont été formées en techniques de transformation et de gestion des produits agricoles et forestiers</li> <li>3. 86 femmes ont été formées en techniques de commercialisation des produits agricoles et forestiers transformés</li> <li>4. Le statut de la femme est rehaussé grâce au développement des AGR Les femmes de Goundi bénéficiaires des unités de transformation ont vu leurs chiffres d'affaires doublées</li> </ol>
4	R4. Les populations de la zone du projet gèrent de manière concertée leurs terroirs et exploitent durablement les ressources naturelles.	5	5,08	102	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 66 formateurs des comités d'entente sont formés en techniques de gestion des conflits et de plaidoirie</li> <li>2. 70 formateurs des comités d'entente et des OGTC formés en techniques de gestion des terroirs</li> <li>3. 8 émissions radio ont été réalisées, 165 cartes mémoires produites distribuées sur la cohabitation pacifique pour écouter avec les téléphones portables</li> <li>4. 1 forum sur la gestion des conflits entre les agriculteurs et éleveurs réalisé à Koumra en collaboration avec COOPI/BAOBAB.</li> <li>5. 100 ha garnis de 11.000 plants de jeunes bambous et mis en défens.</li> </ol>
5	R5. Un système efficace et opérationnel de coordination, de gestion et de suivi de projet est mis en place.	6	6	100	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le personnel clé pour la gestion du projet est mis en place au mois de septembre 2012.</li> <li>2. 62 membres des OGTC formés sur les maîtrises d'œuvres locales</li> <li>3. 8 membres des OGTC formés en informatique et équipés de matériels informatiques.</li> <li>4. 1 mécanisme de planification, de rédaction de rapports, de supervision et de suivi du niveau du projet est mis en place</li> <li>5. 1 atelier régional de lancement officiel et 4 ateliers cantonaux ont été organisés</li> <li>6. 1 audit intermédiaire et 1 audit final du projet ont été réalisés</li> </ol>

### 2.3. Activités et résultats

R1. Les capacités techniques et matérielles des organisations de base les plus vulnérables sont renforcées et permettent l'augmentation de la production agropastorale.

**R1A1: Mettre en place un curriculum de formation continue sur les techniques agricoles et d'élevage**

Prévision	Réalisation	Observation
Mettre en place un curriculum de formation continue sur les techniques agricoles et d'élevage	<p>8 formations sur 8 prévues en techniques agropastorales sont organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Formations en Techniques de production de compostage</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 18 au 19/12/2012 à Ngangara : 49 participants</li> <li>- du 20 au 21/12/2012 à Goundi. 42 participants</li> </ul> </li> <li>• <u>Formation en Technique de maraichage</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 03 au 04 janvier 2013 à Goundi Kanekemadji : 20 participants</li> <li>- du 03 au 04 janvier 2014 à Goundi Dégolgo : 18 participants</li> </ul> </li> <li>• <u>Formations en Technique de multiplication de semence améliorée</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 14 au 15 /02/2013 à Dobo : 18 participants</li> <li>- du 21 au 22 /02/2013 à Ngangara : 17 participants</li> <li>- du 10 au 11/04/2013 à Goundi : 16 participants</li> <li>- du 20 au 21/02/2013 à Mahim/Toky : 20 participants</li> </ul> </li> <li>• <u>Formations en Techniques de riziculture</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 18 au 19 avril Goundi : 43 participants</li> <li>- du 20 au 21 Avril à Mahim/Toky : 45 participants</li> </ul> </li> <li>• <u>Formations en Techniques de Prévention des maladies, de l'alimentation, entretien du logement et des bétails</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 25 au 27 avril 2013 à Goundi : 25 participants</li> <li>- du 02 au 08 à Mahim/Toky : 30 participants</li> <li>- du 9 au 11 juillet à Dobo (12 participants pour Dobo et 11 participants pour Ngangara – les 2 cantons réunis).</li> <li>- du 08 au 09 mai 2014 à Goundi : 50 participants (les 4 cantons)</li> </ul> </li> <li>• <u>Formations des organisations féminines en techniques de transformation et de conservation des produits locaux</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 28 au 29 mai 2013 à Goundi : 34 participantes</li> <li>- du 30 au 31 mai 2013 Ngangara : 30 participantes</li> <li>- du 06 au 07 juin 2014 à Mahim/Toky : 21 participantes</li> </ul> </li> <li>• <u>Formation sur les techniques des traitements phytosanitaires</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 04 au 05 juillet 2013 à Goundi : 41 participants</li> <li>- du 5 au 6 juin 2014 Ngangara : 15 participants</li> </ul> </li> <li>• <u>Formation des organisations féminines en techniques de conservation des produits agricoles et forestiers transformés</u> :               Participants : 65 femmes               <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 28 au 29 mai 2013 à Goundi</li> <li>- du 30 au 31 mai 2013 à Ngangara</li> <li>- du 9 – 10 Mai 2014 à Ngangara (cantons Mahim/Toky et Dobo)</li> </ul> </li> </ul>	<p>Les formations ont été animées, soit par les services déconcentrés de l'état (ONDR, Délégation de l'élevage, Délégation de l'environnement et le centre social de Koumra, soit par Organisations associées au projet. Les suivis et appuis/conseils sur le terrain sont assurés par les animateurs du projet et les conseillers agricoles de l'ONDR affectés dans les cantons</p>

## Description détaillé de l'activité

Il s'agit de définir dès le début d'exécution du projet un plan de formation à caractère agropastoral.

1. **Identification des bénéficiaires** : la liste de bénéficiaires des microprojets a été arrêtée par les OGTC sur leur choix d'activités, confirmée après vérification sur le terrain (reconnaissance juridique du groupement, activités menées par le groupement doit être conforme à la demande, organisation du groupement, composition des membres, etc...). Les besoins en formation sont exprimés par les bénéficiaires des microprojets, conformément aux objectifs du projet.
2. **Identification des intervenants** : Les listes des participants en fonction de ces besoins élaborées par les OGTC sont envoyées au Projet. Le projet publie des avis de manifestation d'intérêt des formations aux organismes impliqués et associés dans la mise en œuvre du projet (services étatiques régionaux, ONDR, etc..). Suite à ces avis, les formateurs sont identifiés. Les termes de référence de formations sont élaborés et proposés aux formateurs identifiés et retenus en fonction des thèmes, avec les appuis des techniciens des services étatiques et animateurs du projet.
3. **Organisation des formations** : Le projet et les Formateurs acceptant les TDR signent les contrats de prestation de service. Le Formateur élabore le matériel didactique et le soumet au projet pour adoption. Le projet adresse ensuite les invitations afférentes à chaque formation aux participants par l'intermédiaire des OGTC. Les formateurs exécutent les dites formations conformément aux TDR et au terme de contrat de prestation de service. Les formations sont faites généralement dans les cantons.

A la fin de la formation, le formateur produit le rapport et l'évaluation de la formation qui sont validés par le Chef de projet avant le paiement de frais de formation.

Les thèmes suivants ont été développés par les formateurs aux bénéficiaires pendant les 24 mois :

1. **Formations en Techniques de production de compostage:**

- Le sol et ses propriétés
  - La dégradation du sol
  - La mauvaise gestion des terres
  - Les causes de dégradation du sol
  - Les conséquences de la dégradation du sol
  - Les solutions possibles pour faire face à la dégradation du sol
  - Rôle de la matière organique fumier dans le sol
- Fabrication du fumier par le parc d'hivernage  
Comment alimenter les animaux

2. **Formation en Technique de maraichage**

- Le choix du terrain et le tracé
- Le nettoyage de terrain
- Les amendements d'ameublissement, de perméabilité, d'humidité
- Le dressage des planches
- Les engrais chimiques
- Le bêchage
- Le choix des grains
- a profondeur de semis
- L'époque du semis

3. **Formation en Technique de multiplication de semence améliorée**

- Contexte et définition d'une semence en agriculture,
- Importance de la semence améliorée en production agricole,
- Caractéristiques d'une semence de qualité
- Semence Grain
- Teste de faculté germinative
- Principe de production des semences

4. **Formation en Techniques de production rizicoles**

- Généralité sur la culture de riz
- Présentation botanique
- Le tallage
- L'écologie
- Différents types de culture de riz

- Itinéraire technique de la culture de riz
  - Maladies et ennemis de riz
  - Différentes opérations culturales
  - Techniques de plantation
  - Causes de mauvais rendements
- 5. Formation en Techniques de Prévention des maladies, de l'alimentation et de l'entretien du logement**
- Classement des animaux par catégorie,
  - Rôle de l'auxiliaire d'élevage ;
  - Comment connaître un animal en bonne santé,
  - Comment connaître un animal sain,
  - Les voies d'administration
  - Les maladies courantes
- 6. Formation en techniques de transformation des produits agricoles et forestiers**
- Préparation des noix de karité
- Nettoyage et séchage des noix de karité
  - Triage des noix
  - Concassage des noix
  - Monture, battage et purification
  - Conservation
- Transformation de soja
- Mets de soja
  - Lait, fromage, ragouts, café et moutarde
- 7. Formation en Techniques des traitements phytosanitaires**
- Généralité et définition du phytosanitaire
  - Les différents types de pesticides et leurs effets nocifs
  - La toxicologie
  - La pratique, les appareils les dosages des pesticides
- 8. Formation des organisations féminines en techniques de gestion, et de conservation des produits agricoles et forestiers transformés**
- Généralité
  - Gestion comptable ou financière
  - Comment tenir le registre d'adhésion ou de cotisation
  - Journal de caisse et Correction d'erreurs dans le journal de caisse
  - Pièces justificatives ou les obligatoires
  - Les factures – les reçus - Le livret de crédit - La gestion des matériels
- Pour vérifier l'application de chaque formation, trois niveaux de suivi sont mis en place :
1. L'animateur qui suit directement les efforts faits sur le terrain,
  2. Le chef de projet qui effectue régulièrement des missions de suivi sur le terrain,
  3. Le Coordonnateur effectue ponctuellement des descentes sur le terrain

***RIA2 : Appuyer et accompagner les groupements multiplicateurs pour la production de semences***

<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Observation</b>
Appuyer et accompagner les groupements multiplicateurs pour la production de semences	1 site (3ha par type de culture soit 12 ha) par canton a été identifié par le groupement avec l'appui de l'OGTC et de l'animateur, puis aménagé; 107 membres formés en techniques de multiplication de semence y compris les membres des OFTC; 3,6 tonnes de Semences améliorées distribués	Les quelques formations où nous avons l'occasion de visiter se passent généralement sous les arbres au village et en langue locales car la plupart des participants sont analphabètes. Plus souvent ils posent beaucoup de questions intéressées puisque le formateur, agent de l'ONDR les met en confiance et se met à leur niveau.

## Description détaillé de l'activité

1. Identification de besoin en semences : En respect du calendrier cultural, le choix des 4 sites a été fait dès le mois d'avril. En fonction de superficies allouées par variétés de culture, les besoins en semences sont exprimés avec l'aide du conseiller agricole de l'ONDR en même mois d'avril 2013 (estimés à 3, 6 tonnes). 48 groupements ont été identifiés par les OGTC dans les quatre cantons.  
Besoins en formation : Les 48 groupements retenus expriment leur souhait de bien mener la culture. Les thèmes sont retenus en commun accord avec eux, par les conseillers agricoles, les animateurs du projet et les OGTC. Ces derniers transmettent ces besoins au projet.  
Préparation de formation : le projet publie des avis de manifestation d'intérêt de formation par rapport au thème, identifie et retient le formateur, élabore les TDR, signe le contrat de prestation de service avec le formateur.
2. Organisation de la formation : la formation en technique de multiplication de semences améliorées sont organisées respectivement du 14 au 15 /02/2013 à Dobo (18 participants) ; du 21 au 22 /02/2013 à Ngangara (17 participants) ; du 10 au 11/04/2013 à Goundi (16 participants) et du 20 au 21/02/2013 à Mahim/Toky (20 participants) dont au total 71 personnes membres des groupements et ajouter 36 membres des OGTC soit 107 personnes formées. Les formations se sont déroulées sous les arbres. Elles ont été dispensées en langue locale. La méthode participative a été utilisée laissant une large part aux échanges. Ces formations sont suivis par le projet (animateurs, conseillers agricoles et OGTC ainsi que le chef de projet) depuis les premiers travaux de labour et continue jusqu'à la récolte pour mieux s'assurer de la qualité des semences produites.  
 Les formations dispensées ont porté sur les points suivants:
  - Contexte et définition de la semence
  - Importance d'une semence de qualité
  - Caractéristique d'une semence de qualité
  - Principe de production
  - Législation et homologation
  - Les différents stades de production semencière
  - Les ennemis de cultures
  - Une entreprise semencière organisation de la filière semencière
  - Compte d'exploitation d'une production des semences

Chaque formation est finie par l'observation des semences préparées pour le test de germination dès le 1<sup>er</sup> jour de la formation avant d'entrer sur l'évaluation

Les participants ont pour la plupart participé déjà à la formation sur les techniques de compostage dispensée par le même formateur donc c'est la suite logique. La formation se poursuivra durant les différentes phases jusqu'à la récolte par les conseillers agricoles de l'ONDR.

Conformément aux exigences du TDR, un rapport de formation un rapport d'évaluation ont été produits par le formateur et validés par le projet.

### R1A3 : Organiser un concours sur la bonne conduite de l'élevage

Prévision	Réalisation	Observation
Organiser un concours sur la bonne conduite de l'élevage	Le Concours a été organisé le 12 Avril 2014 à Goundi et 5 prix de bonne pratique ont été décernés aux meilleurs agro-éleveurs au lieu de 4 prévus pour encourager plus les agro-éleveur.	3 cantons sur 4 ont participé au concours (le canton Dobo n'a pas présenté de candidat)



## Description détaillé de l'activité

Dans les 4 cantons couverts par le projet, la majorité de la population pratique l'élevage mais de manière très extensive en ne respectant pas les normes pour améliorer la productivité et surtout pour valoriser les sous-produits de l'Elevage. Les animaux disposent rarement d'un logement adéquat.

Dans la journée, ils sont laissés en divagation, souvent sans gardien, pour trouver leur alimentation.

Pour ce faire, le RAPS-Mandoul en collaboration avec les services techniques d'élevage a organisé un concours sur la bonne conduite de l'élevage bovin en vue de récompenser les meilleurs agro-éleveurs qui ont appliqué les techniques acquises pendant les formations.

L'objectif du concours est par conséquent d'amener la population à pratiquer l'élevage de manière intensive et moderne en respectant les normes afin d'améliorer la productivité et surtout pour valoriser les sous-produits de l'Elevage comme par exemple le fumier (matière organique) pour l'usage agricole.

1. Préparatifs du concours : Au niveau du projet, un Comité d'organisation du concours a été mis en place le 14 octobre 2014, composé des services techniques d'élevage, de l'agriculture, de l'ONDR, ainsi que le RAPS-Mandoul. Le comité a pour attribution :

- Elaborer de critères de sélection des agro-éleveurs candidats au concours
- Sensibiliser les agro-éleveurs en vue du concours ;
- Former et sélectionner des agro-éleveurs candidats au concours ;
- Préparer les prix qui seront octroyés aux meilleurs éleveurs ;
- Organiser le concours ;
- Octroyer les prix (qui serviront aux éleveurs lauréats du concours et à la communauté).

2. Identification des producteurs candidats au concours : En vue d'organiser ce concours, le projet a tenu une réunion en octobre 2013 avec les animateurs et les OGTC. Ceux – ci ont répercuté l'information au niveau des producteurs. Les Animateurs ont ensuite établi les listes des candidats par canton. 191 candidats ont été recensés dans les 4 cantons.

Besoin en formations : les besoins sont exprimés par les techniciens du Comité d'organisation du concours. Ces besoins sont transmis au projet par le comité d'organisation.

3. Organisation de formation : le projet publie des avis de manifestation d'intérêt de formation par rapport au thème, identifie et retient le formateur, élabore les TDR, signe le contrat de prestation de service avec le formateur. Ces formations ont lieu du 4 au 5/07/ 2013 à Dobo et du 8 au 9/5/ 2014 à Goundi, portant sur les techniques de prévention des maladies, de l'alimentation, entretien du logement et des bétails, dressage des animaux et les conseils pratiques concernant le concours.

Après la formation, les appui/conseils ont continué par les Animateur, puis par le Délégué régional de l'Elevage, accompagné par le Coordonnateur du projet et par le Chef de projet qui ont effectué une mission en mars 2014 dans les 4 cantons, rencontrant quelques candidats.

4. Réalisation du concours : Le Concours a lieu le **12 avril 2014** dans la ville de Goundi – Sous/Préfecture de Goundi.

La cérémonie officielle a été placée sous le haut patronage de Monsieur le Préfet du Mandoul Oriental. L'organisation pratique a été assurée par les Animateurs du projet dans les cantons et les OGTC

Au total 108 animaux ont concouru (41 taureaux, 20 vaches, 26 génisses et 21 veaux).

Auparavant, un jury a été mis sur pied, composé de :

1. Sous/Préfet de Goundi : Président
2. Délégué Régional de l'Elevage du Mandoul : Vice – Président
3. Délégué Régional de l'Agriculture : 1<sup>e</sup> rapport
4. Vice – Président du CRA/Mandoul : 2<sup>e</sup> rapporteur
5. Président du Conseil d'Administration de RAPS - Mandoul : membre
6. Chef de Canton de Goundi : membre
7. Chef de Canton de Dobo : membre
8. Chef de Canton de Mahim/Toky : membre
9. Chef de Canton de Ngangara : membre

Les critères suivants de notation ont été élaborés par le jury:

1. Embonpoint

2. Présence ou trace de tique-
3. Présence ou trace de blessure ;
4. Dressage/docilité

Trois membres du jury ont assuré la notation confidentielle au passage de chaque bœuf dans une fiche conçue pour la circonstance. La moyenne des trois notes ont permis au jury de passer à la délibération par catégorie. Les prix suivants ont été octroyés :

1<sup>e</sup> prix : 1 charrette                      2<sup>e</sup> prix : 1 charrue + 1 Brouette  
 3<sup>e</sup> prix : Caisses GDS                      4<sup>e</sup> prix : Pompes déparasitages      et      5<sup>e</sup> prix : Brouettes

Vingt (20) lauréats ont été récompensés :

1. Canton Mahim : 5 personnes dont 4 femmes
2. Canton Ngangara: 5 personnes dont 3 femmes
3. Canton Goundi : 10 personnes dont 0 femmes

Au total 13 hommes et 7 femmes ont gagné des prix.

Il faut noter que tous les participants ont reçu les prix de consolation composés de lots de médicaments vétérinaires.

La cérémonie a pris fin par un déjeuner offert par le RAPS-Mandoul à la résidence du Sous/Préfet de Goundi

#### **R1A4 : Aménager et exploiter les terres de bas-fonds**

150 ha sont prévus par le projet et répartis comme suit: 146 ha pour la riziculture et 4 ha pour les jardins dans les cantons Goundi et Mahim/Toky, compte tenu de leurs expériences et disponibilité de terrain

##### ***R1A4.1 : appui pour le maraichage***

<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Observation</b>
appui pour le maraichage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <u>Identification des sites</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 28 décembre 2012, un site a été identifié à Goundi</li> <li>- Le 28 juin 2013, un 2<sup>e</sup> site est identifié encore à Goundi,</li> </ul> </li> <li>2. <u>Formations des bénéficiaires</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du 03 au 04 janvier 2013 : 20 personnes dont 12 membres (4 femmes) du groupement Ensemble de Kanekemadji</li> <li>- Du 03 au 04 janvier 2014 : 17 membres (2 femmes) du groupement « Kendjentaan » du village Malaoutazir (ou Dégolgo).</li> </ul> </li> <li>3. <u>Un forage</u> avec pompe immergé a été réalisé sur chaque site et les équipements nécessaires au maraichage ont été fournis par le projet aux deux sites (arrosiers, fût, seaux, motopompe, semences, pioches, pelles, brouettes, porte – tout)</li> </ol>	<p>Les résultats tirés de deux sites de maraichage ne sont pas à la hauteur de ceux attendus. On note des difficultés dans la mise en œuvre de l'activité, difficultés dues au manque d'expérience dans le domaine. Avec toutes les contraintes (eau et autres dévastation du site par les animaux), la surface réelle mise en exploitation est de ¼ ha pour chaque site.</p>

##### ***Description détaillé de l'activité***

Le projet a prévu d'appuyer deux groupements dans deux cantons (Goundi et Mahim/Toky) dans le domaine de maraichage, soit un groupement par canton, ayant des expériences. Les deux groupements suivront une formation puis appuyés en matériels techniques adéquates. Plusieurs groupements sont intéressés.

1. Identification des bénéficiaires : En décembre 2012, une mission d'identification des deux sites s'est rendue dans les 2 cantons pour choisir les sites et deux (2) groupements répondant aux critères d'éligibilité (reconnaissance juridique, avoir l'expérience et activité en cours).

A Goundi, sur les 2 groupements candidats, le groupement ENSEMBLE dans le village Kanekemadji a répondu aux critères et a été retenu. C'est un groupement mixte de 12 membres dont 4 femmes. Ce groupement exploite de manière traditionnelle un verger et quelques poches de maraichage sur une superficie d'environ 2 ha.

A Mahim/Toky, le projet a identifié le 8 juin 2013 un site mais très vite abandonné car il ne répond pas aux critères de maraichage, en plus il est très proche du village et surtout d'un ferrick.

A Mahim/Toky : plusieurs explorations de terrain n'ont pas permis de trouver un site pour le maraichage. Un consensus a alors été trouvé avec les villages pressentis accueillir le maraichage en présence du Chef de canton pour déplacer cette activité ailleurs. Ce qui a permis au projet de retenir le 2<sup>e</sup> site à Goundi, dans le village Dégolgo, site en exploitation maraichère de manière traditionnelle.

Besoins en formations : Dans l'entretien avec les membres des 2 groupements, il ressort qu'ils n'ont jamais été formés en maraichage. Ils le font parce qu'ils ont vu la pratique ailleurs. Avec l'Animateur qui a déjà une bonne connaissance de jardin, les thèmes sont retenus en commun accord et celui – ci en fait un rapport au projet. Le projet, à partir des thèmes retenus, a publié un avis de manifestation d'intérêt de formation par rapport au thème, identifié et retenu le formateur, a élaboré les TDR, a signé un contrat de prestation de service avec le formateur, en la personne d »e Mr Aldonan, Chef de Ferme Monkara - spécialiste en maraichage - Koumra - Tel : 62.03.42.46/93.82.23.00

2. Formations en techniques de maraichage : Les membres desdits groupements ont ensuite reçu des formations en technique de maraichage (théorie suivie de la pratique) portant sur l'importance de maraichage et la procédure de mise en exploitation maraichère respectivement du 03 au 04/01/2013 pour Kanekemadji et du 03 au 04 janvier 2014 pour Dégolgo. La formation est axée sur les thèmes suivants, suivis de la pratique :

- Le choix du terrain
- Le tracé
- Le nettoyage de terrain
- Les amendements d'ameublissement, de perméabilité, d'humidité
- Le dressage des planches
- Les engrais chimiques
- Le bêchage
- Le choix des grains
- a profondeur de semis
- L'époque du semis

Une planche de démonstration a été faite par le Formateur, appuyé par les quatre (4) animateurs présents et par les membres du groupement bénéficiaires de la formation.

3. Equipements en forage : un forage à pompe immergé a été installé sur le site de Kanekemadji après la formation et la fourniture des petits matériels. En juin 2013, il s'est avéré que la motopompe n'a pas fonctionné (n'aspire pas l'eau à cause de la descente des eaux, hors de la limite du pouvoir de la motopompe). Pour y remédier le projet a réalisé un forage avec la pompe immergé le 7 juin 2013.

Le 2<sup>e</sup> forage, sur le site de Dégolgo, est installé immédiatement après celui de Kenekemadji.

4. Les équipements nécessaires au maraichage ont été fournis par le projet après les formations (entre autres : brouettes, porte tout, arrosoirs, fût, seaux, motopompe, semences, pioches, pelles, brouettes, porte – tout). Les bénéficiaires exploitent normalement les terres à raison de 0,25 ha à Kanekemadji et de 0,25 ha à Dégolgo. Les produits sont vendus au marché de Goundi.

#### R1A4.2 : Techniques de riziculture

Prévision	Réalisation	Observation
Techniques de riziculture	C'est dans les cantons Goundi et Mahim Toky que l'on trouve des sites favorables à la culture du riz. Les surfaces réelles exploitées sont : 1. Dans le Canton Goundi, 98 ha ont été mis en culture répartis comme suit : - Dégolgo : 30ha (Groupement Malouatazir) - Ndingangali: 20 ha (groupement Dewde Ed) - Moromte: 48 ha (groupement Doubo) 2. Au Canton Mahim/Toky: 8 ha mis en cultures	<u>Contraintes aux cultures</u> : - indisponibilité des tracteurs au moment précis de labours ; - arrivée brusque et de grande portée des inondations empêchant une partie de labour. C'est le cas de site de

	<p>(groupements Rassedé et Maïgode). Soit au total <b>106 ha</b> mis en cultures contre 146 ha prévus, avec un rendement moyen de 2.984Kg/ha contre 1.812Kg/ha avant le projet</p> <p>3. <u>formations réalisées en techniques rizicoles</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du 18 au 19 avril 2013 à Goundi : 33 participants</li> <li>- Du 20 au 21 Avril 2013 à Mahim/Toky : 45 part.</li> </ul>	<p>Mahim/Toky et de Moromte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les formations sont faites en français puis traduites en Toumack pour Goundi et en sara pour Mahim. Certains mots n'ont pas la signification en ces langues locales. Ce qui a donc nécessité les suivis rapprochés des animateurs sur les terrains</li> </ul>
--	--	--

### *Description détaillée de l'activité*

Le projet avait retenu deux(2) cantons ayant des potentialités rizicoles. Il s'agit de :

- Canton Goundi: 106 ha mis en cultures
  - Village Malouatazir (30 ha), Village Ndingangali (20 ha) et le Village Doubo (56 h)
- Canton Mahim/Toky : village Mahim 3 : (40 ha)

Soit au total 146 ha qui devraient être mis en cultures.

1. Formation des bénéficiaires: les besoins en semences sont exprimés avec l'aide du conseiller agricole de l'ONDR en même mois d'avril 2013. Les 4 groupements retenus dans les deux cantons ont exprimé leur souhait de bien mener la culture. Les thèmes sont retenus en commun accord eux, les Conseillers agricoles, les animateurs et les OGTC. Ces derniers transmettent ces besoins au projet qui publie des avis de manifestation d'intérêt de formation par rapport au thème, identifie et retient le formateur, élabore les TDR, signe le contrat de prestation de service avec le formateur de l'ONDR de Koumra, Mr Sayanan, Tel : 66.75.29.31/99.31.47.55. La formation a été organisée du 8 au 11 avril 2013 à Goundi et du 18 au 20 Avril 2013 à Mahim/Toky portant sur la théorie et la pratique en techniques de riziculture et conservation des produits, axée sur les points suivants :
  - Les techniques de plantation du riz
  - Connaitre les différentes opérations culturales sur le riz
  - Les variétés du riz cultivées chez nous
  - Les causes des mauvais rendements de la culture du riz
  - Généralités sur la culture de riz
  - Présentation botanique de la plante du riz
  - Le tallage
  - Ecologie
  - Différents types de la culture du riz
  - Itinéraires techniques de la culture du riz
  - Maladies et ennemies du riz

Le formateur a produit le rapport détaillé de la formation. Ce rapport est analysé et validé par le chef de projet avant d'être utilisé. L'évaluation de la formation est faite par le Chef de projet auprès des bénéficiaires sur le terrain avant l'adoption du rapport.

2. Equipement en semences : Après la formation, le projet a doté les bénéficiaires des intrants suivants : semences, engrais NPKSB et urées, les matériels de conservation (emballage, produits de traitement) et les petits matériels (ficelles pour semis en lignes, double décamètres).
3. Labours : le projet a pris contact avec les chefs de sous/secteur de l'ONDR de Goundi et de Mahim/Toky pour envoyer les tracteurs au plus tôt possible dans les champs des bénéficiaires du projet. Malheureusement, les tracteurs sont arrivés avec retard dans les deux localités. Ce retard, ajouté aux inondations brusques et abondantes ont des conséquences négatives sur les rendements, dont la réduction des surfaces réelles cultivées à 106 ha, toutefois avec de rendements appréciables suivants :

<u>Site</u>	<u>Rendement</u>		<u>Ecart</u>
	2012/2013 (kg/ha)	2013/2014 (kg/ha)	
Goundi Malaoutazir	800	1424	624
Goundi Ndignali	512	812	300
Goundi Doufo	500	748	248
<b>Total</b>	<b>1812</b>	<b>2984</b>	<b>1172</b>
Augmentation de la production: 120 % par rapport à l'année 2012/2013			

**R1A5: Faciliter aux producteurs l'accès aux intrants, matériels de production et de lutte phytosanitaire**

<i>Prévision</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Observation</i>
Faciliter aux producteurs l'accès aux intrants, matériels de production et de lutte phytosanitaire	<p>13 groupements par canton sur les 12 prévus dans le projet, soit 52 groupements dans les 4 cantons ont reçu chacun un kit de matériels agricoles.</p> <p>NB: Un kit complet est composé d'1 charrette, d'1 charrue, d'1 sarceuse, d'1 corps buteur et d'1 joug.</p> <p>Les critères des choix des bénéficiaires sont arrêtés par les OGTC, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Activité principale du groupement ;</li> <li>➤ Etude de demande (dossiers de base);</li> <li>➤ Parts locales versées</li> <li>➤ Répartition géographique (par grappe).</li> </ul>	<p>Pour l'acquisition des matériels agricoles de qualité, le projet a adressé d'abord la demande à l'ONDR mais ce dernier n'a pas pu satisfaire la demande en totalité alors que la campagne agricole s'approche, sur la demande pressante des bénéficiaires, le projet s'est tourné vers les artisans agréés par les OGTC.</p> <p>Dans le projet, il est prévu d'équiper 12 groupements par canton, mais compte tenu de prix faible, un équipement est acheté en plus.</p>

**Description détaillée de l'activité**

1. Identification des bénéficiaires : Les différents groupements producteurs bénéficiaires des matériels ont été identifiés par les Organisations de Gestion de Terroir Cantonal (OGTC) selon certains critères (reconnaissance juridique du groupement, activités concernées réellement faites, parts locales versées).
2. Formation des bénéficiaires: les besoins en formation sont exprimés avec l'aide du conseiller agricole de l'ONDR au mois d'avril 2013 par les 48 groupements retenus dans les quatre cantons. Les thèmes sont retenus en commun accord avec les Conseillers agricoles, les animateurs et les OGTC. Ces derniers transmettent ces besoins au projet qui publie des avis de manifestation d'intérêt de formation par rapport au thème, identifie et retient les formateurs, élabore les TDR, signe le contrat de prestation de service avec les formateurs de l'ONDR de Koumra. Les formations en entretien des matériels sont assurées par les conseillers agricoles chacun dans son canton. Intrants agricoles : 3,6 tonnes semences améliorées et adaptées et des engrais distribués. Les suivis et appui – conseil des producteurs bénéficiaires des matériels dans l'entretien et la gestion sont assurés par les Animateurs du projet et les conseillers agricoles de l'ONDR.
3. Matériels agricoles : Les OGTC ont identifié eux – mêmes quelques artisans locaux dont ils apprécient les qualités des matériels qu'ils fabriquent. Ils en font au projet les propositions. En réponse, le projet accède à leurs propositions. C'est ainsi qu'un contrat de fourniture de matériels agricoles a été signé avec l'Atelier Rakinan de Soudure et de Forge de Peni Installé à Mahim/Toky, Atelier menuiserie de soudure des jeunes sans emploi de Koumra (ASJDE) Tel : 66725244/90499077, Atelier menuiserie métallique de soudure pour le développement paysan Koumra (ASDP) Tel : 66458099/91090331 et Entreprise METABOIS - BESSADA Tel : 66612348/99612348.  
Dès le mois mai 2013, 52 kits ont été distribués aux 52 organisations (1 kit complet est composé d'1 charrette, d'1 charrue, d'1 sarceuse, d'1 corps buteur et d'1 joug) ;

Petits matériels : pour faciliter les pratiques de semis sur le terrain (ficelles, double – décimètre, emballage, bâches) ainsi que les produits de traitement de semences avant les semis et les produits de conservation

4. La formation en traitement phytosanitaire par Mr Thomas, Chef du Base Phytosanitaire de la Région du Mandoul Tel 63895614/91090244, du 4 au 5 juillet 2013 à Goundi et par le Délégué régional de l'agriculture à Ngangara en juin 2014 portant sur les thèmes suivants :

- Généralité et définition du phytosanitaire
- Les différents types de pesticides et leurs effets nocifs
- La toxicologie
- La pratique, les appareils les dosages des pesticides

Pour les intrants et phytosanitaires, le projet les acquit directement auprès des services étatiques spécialisés ou privés (ONDR, Base phytosanitaire de Koumra, VITAGRI).

Tous les équipements et autres intrants sont mis à la disposition des OGTC par le projet et ils les mettent à leur tour aux bénéficiaires sous la supervision des animateurs.

Les matériels de lutte phytosanitaire : 48 kits de matériels distribués aux 48 organisations en deux ans du projet après formations théoriques et pratiques (pulvérisateurs, produits, tenues comprenant botte, cache nez, habille, gans).

Les suivis et appui – conseil des producteurs bénéficiaires des matériels dans l'entretien et la gestion sont fait par les Animateurs du projet et les conseillers agricoles dans les localités.

La distribution des semences améliorées d'arachides, de sorgho, de maïs et de niébé ont suivi la formation. Les quantités de semences distribuées sont faites conformément à la fiche technique produite par le formateur. Les productions, grâce aux appuis du projet dans les 4 cantons, sont de 23,195 tonnes de semences produits en première année, réparties par canton comme suit:

Dobo : 11.200 kg sur 13,5 ha GOUNDI : 4.955kg sur 7 ha MAHIM : 2740 kg sur 6 ha NGANGARA : 4230 kg sur 5 ha

Variétés : Arachide : 105 Riz : nérica, tox Sorgho : malal précoce Niébé : Vita 5

#### **R1A6: Redynamiser les organisations de Défense Sanitaire.**

<i>Prévision</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Observation</i>
Redynamiser les organisations de Défense Sanitaire	<p>12 groupements par canton identifiés ont subi des séances de formations en techniques de prévention des maladies, de l'alimentation, entretien du logement et des bétails, dispensées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 23 au 26 avril 2013 à Goundi : 74 participants</li> <li>- du 02 au 08 mai 2013 à Mahim/Toky: 30 participants</li> <li>- 8 au 9 Mai 2013 : à Goundi : 35 participants</li> <li>- 4 au 5 juillet 2013 à Dobo : 24 participants</li> <li>- 8 au 9/5/ 2014 à Goundi: 50 participants</li> </ul> <p>Ils sont ensuite équipés de 48 kits de traitements vétérinaires  <b>Au total 213 personnes formées sur 96 prévues</b>  <u>Equipements</u> : 48 kits octroyés aux groupements formés.            NB: Un kit comprend les matériels de soins préliminaires : gants, pinces, seringues, pompes, antibiotiques et autres médicaments vétérinaires</p>	<p>Les formations ont été dispensées en théorie dans la salle, puis par la pratique sur les animaux (boeufs en général)            On note un nombre de formés supérieur au nombre prévu car cette formation intéresse beaucoup les agropasteurs surtout pour leurs boeufs d'attelage</p>

#### **Description détaillée de l'activité**

Il s'agit de redynamiser et de poursuivre la mise en place des Groupements de Défense Sanitaire (GDS) créés par le secteur d'élevage et le RAPS-Mandoul dans la zone du projet. Ces GDS joueront un rôle de conseiller de santé animale pour les premiers soins.

1. Pendant leur mise en place, les membres de ces GDS avaient aucune ou peu de connaissance en techniques de traitement de bétails. Ils avaient demandé donc les formations. Avec les techniciens de l'élevage et les animateurs, les thèmes ont été arrêtés et transmis au projet. Le projet, suivant le planning de formation arrêté au début de l'exécution, publie des avis de manifestation d'intérêt de formation par rapport au thème, identifie et retient les formateurs, élabore les TDR, signe le contrat

de prestation de service avec les formateurs de la Délégation régionale de l'élevage. Les formations ont été organisées sur cette base successivement :

- du 23 au 26 avril 2013 à Goundi : 74 personnes
- du 02 au 08 mai 2013 à Mahim/Toky: 30 pers
- 8 au 9 Mai 2013 : à Goundi : 35 pers
- 4 au 5 juillet 2013 à Dobo : 24 pers

Sur les thèmes suivants en Techniques de Prévention des maladies, de l'alimentation et de l'entretien du logement :

- Classement des animaux par catégorie,
- Rôle de l'auxiliaire d'élevage ;
- Comment connaître un animal en bonne santé,
- Comment connaître un animal sain,
- Les voies d'administration
- *Les maladies courantes*

2. Le recyclage a été assuré 8 au 9/5/ 2014 à Goundi a 50 personnes des quatre cantons par Mr **Mouadjimadji Djimounta** Pharmacien vétérinaire Tel : 66.43.62.84/99278052 KOUMRA.
3. Equipements : 48 kits octroyés aux groupements formés.

NB: Un kit comprend les matériels de soins préliminaires : gants, pinces, seringues, pompes, antibiotiques et autres médicaments vétérinaires

R2. Un dispositif local de sécurisation et de gestion de stocks des produits agricoles est mis en place et les circuits de commercialisation sont maîtrisés par les producteurs

#### R2A1: Construire/réhabiliter les greniers de stockage des produits agricoles

<i>Prévision</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Observation</i>
Construire/réhabiliter les greniers de stockage des produits agricoles	4 greniers prévus sont construits et sont opérationnels dans les 4 cantons. Ils sont gérés par les bénéficiaires à travers des comités de gestion formés par le projet	

#### *Description détaillée de l'activité*

L'insécurité alimentaire est non seulement causée par une faible production mais aussi par la mauvaise gestion de cette production. Les producteurs vendent leurs produits à des prix très faibles au moment de la récolte et manquent de provision alimentaire pendant la période de soudure qui s'étend de juin à août. Durant cette période de soudure, ils sont souvent obligés de consommer leur stock de semences.

Ainsi, il est retenu de renforcer leur capacité dans le stockage et la gestion de leur production.

Quatre (4) magasins sont programmés à être construits (1 par canton). Selon la programmation, 2 bâtiments doivent être construits en première année du projet et 2 autres en 2<sup>e</sup> année.

1. Identification des sites : une mission a été effectuée du 06 au 07 novembre 2012 dans les quatre (4) cantons du projet et a identifié les 4 sites susceptibles d'accueillir les greniers en commun accord avec les OGTC (les groupements ayant opté pour le grenier et qui ont fait de versement des parts locales en totalité ou partiellement).

2. Le processus de construction des bâtiments a commencé par le lancement des DAO. Les dossiers suivants ont été engagés : lettres d'invitation aux tacherons avec accusé de réception, lettres de soumission, mise sur pied d'un comité d'analyse des offres, fiches d'analyse des offres. Selon ces dossiers, il a été décidé :

✓ Dépôt dossiers avec date butoir

✓ Ouverture des offres avec date butoir. Les ouvertures sont faites quand le nombre de dossiers sont suffisants, répondant aux critères de sélection

Après analyse, la commission a retenu les offres d'un tacheron selon ses propres compréhensions de sélection. Le projet ne fait objection à la décision de la commission, respectant leur indépendance..

Le contrat de construction est signé entre le tacheron et le projet et les travaux de construction commencent, sous les contrôles des Organisation de gestion de Terroir Cantonal (OGTC) et les Animateurs du projet.

3. Les greniers sont ensuite équipés par le projet : matériels d'emballage et de stockage, matériels et produits de traitement puis on procède aux réceptions pour les remettre aux bénéficiaires.

### R2A2 : organiser les comités de gestion des greniers communautaires

Prévision	Réalisation	Observation
Organiser les comités de gestion des greniers communautaires	Sur une prévision de 96 membres des comités de gestion de magasins, 55 personnes ont été formées pour les 4 cantons sur le thème « gestion financière, conservation et gestion des stocks » : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du 29 au 30/06/2013 à Ngangara : 30 pers</li> <li>- Du 11 au 12 mars 2014 à Ngangara : 25 pers</li> </ul>	Sur la demande des OGTC des 4 cantons afin de renforcer leur capacité en gestion, la formation en gestion a été dispensée à Ngangara et élargie aux comités de gestion de gestion d'autres infrastructures (unités)

#### Description détaillée de l'activité

Cette activité est prévue dans le cadre de structurer et organiser les bénéficiaires compte tenu des expériences du passé avec les projets qui ont financé la construction des greniers communautaires, démontrant le manque de leur durabilité suite à la mauvaise organisation des bénéficiaires, la mauvaise gestion des stocks (détournement, manque de transparence, attaque des produits stockés par les insectes et autres ravageurs).

1. Comité de gestion : L'OGTC du Canton et le groupement mettent en place un comité de gestion élu par une assemblée générale des membres du groupement pour gérer le grenier qui desservira tout le canton. C'est un comité qui compte 5 à 6 membres dont les femmes.  
Le comité est composé d'1 Président – d'1 Vice/Président – d'1 Secrétaire – d'1 Secrétaire Adjoint – D'1 Trésorier – d'1 Trésorier Adjoint et des Conseillers
2. Les formations ont été dispensées par la Gestionnaire comptable du projet. Ces formations de 2 jours ont traité les points suivants :
  - I- Généralité ;
  - II- La gestion financière ou comptable ;
    1. Comment tenir le registre d'adhésion ou de cotisation ;
    2. Journal de caisse, cahier de caisse, de stockage;
    3. Correction des erreurs dans le journal de caisse ;
  - III- Les pièces justificatives ou les obligatoires ;
    1. Facture ;
    2. Reçu ;
    3. Le livret de crédit ;
    4. La gestion des matériels.
    5. Fiches de gestion de stock
    6. Fiche de gestion journalière de l'unité de transformation

Chaque formation est finie par des exercices pratiques.

### R2A3: Organiser un forum des producteurs sur la commercialisation des produits agricoles

Prévision	Réalisation	Observation
Organiser un forum des producteurs sur la commercialisation des produits agricoles	4 forums organisés dans 4 cantons du 14 au 17 Janvier 2014. 227 personnes dont 35 femmes y ont participé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Canton Dobo : 4 janvier- 51 participants dont 10 femmes</li> <li>- Goundi : 15 janvier- 58 participants dont 10 femmes</li> <li>- Ngangara : 17 janvier- 48 participants dont 8 femmes</li> <li>Mahim/Toky : 17 janvier- 55 participants dont 7 femmes</li> </ul>	



### *Description détaillé de l'activité*

Il s'agit de créer des espaces de débats avec les parties prenantes afin d'initier les centres d'échanges mutuels. C'est une activité qui tourne autour de la commercialisation de semence et des produits agricoles. Un forum par canton est donc prévu, pouvant regrouper pour les quatre cantons au moins 720 personnes dont 50% de femmes.

C'est dans le cadre d'appuyer les producteurs à s'organiser pour mieux gérer leurs produits de récoltes au moment d'abondance en vue de prévision de période difficile de soudure que le projet a organisé ces forums cantonaux.

1. Identification des intervenants et des participants : Le forum réunit tous les acteurs concernés par le développement économique du canton (producteurs, productrices, transformatrices, revendeurs, commerçants, leaders d'opinions, chefs traditionnels etc.).

Les quatre forums ont été organisés et avaient regroupé 227 personnes dont 35 femmes. Compte tenu des expériences avec des grands nombres participants plus souvent difficiles à contrôler pendant les réunions de ce genre, l'équipe du projet a limité les invités jugés assez responsables dont les Autorités cantonales, les Chefs de villages, les Chefs de ferricks les Commerçants et/ou revendeurs, les Conseillers agricoles, les Agriculteurs/éleveurs (producteurs agropastoraux), les transformatrices (femmes), les Chefs religieux Les intervenants sont les techniciens spécialisés de l'Etat (Délégation régionale de Commerce et Industries) ou para- étatiques (ONDR).

2. Organisation des forums : Ces forums sont la suite et les résultats des réunions précédentes relatives à la concertation pour la sécurité alimentaire. Pendant le forum, les participants se sont entretenus avec les techniciens spécialisés de l'Etat qui ont bien accepté de leur donner des conseils pour assurer leur sécurité alimentaire. Les points suivants ont été discutés :

- Conformément aux réunions passées et aux décisions prises ensemble, comment chacun s'est organisé personnellement pour assurer la sécurité alimentaire de sa famille ? (participants)
- Comment estimer les besoins alimentaires annuels d'une famille ? (ONDR)
- Comment améliorer les circuits de commercialisation pour vendre de manière rentable les produits agropastoraux et en quelle période de l'année ? (Délégation régionale de commerce)

Pendant ces forums, des campagnes sur la commercialisation des semences améliorées produites par les sites appuyés par le projet sont faites afin d'être achetés.

### **R2A4 : Organiser les réunions des cadres de concertation sur la sécurité alimentaire.**

<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Observation</b>
Organiser les réunions des cadres de concertation sur la sécurité alimentaire	<p>Sur 12 réunions prévues pour les 2 années, 12 ont été organisées, respectivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>e</sup> vague de réunions dans les 4 cantons du 23 au 26 avril 2013: Nombre de participants par canton : 264 personnes</li> <li>- 2<sup>e</sup> réunions dans les 4 cantons du 3 au 10 août 2013 Nombre total des participants: 256 personnes</li> <li>- 3<sup>e</sup> réunions dans les 4 cantons du 11 au 17 Juin 2014 : Nombre total des participants: 253 personnes</li> <li>- 4<sup>e</sup> réunions dans les 4 cantons du 29 juillet au 01 août 2014 : Nombre total des participants: 194 personnes</li> </ul> <p>Les 12 réunions de concertation organisées dans les 4 cantons ont regroupé 967 personnes</p>	On note une forte participation donc une prise de conscience du problème de la sécurité alimentaire par les populations de la zone du projet

### *Description détaillé de l'activité*

Le projet a prévu la réalisation de 4 réunions de concertation dans chaque canton avec les différents acteurs locaux concernés pour les 2 années soit 16 réunions de 2 jours chacune, regroupant 45 participants par réunion de concertation soit 720 personnes durant la durée du projet. L'objectif de ces réunions dans les quatre cantons est de réfléchir ensemble, avec les différents acteurs locaux concernés, sur les questions liées à l'insécurité alimentaire.

Pour la première série de réunions, le RAPS- Mandoul et le Projet, initiateurs de ces réunions, ont été

représentés par le Président du Conseil d'Administration de RAPS- Mandoul et le Chef de Projet. L'ONDR et le Service phytosanitaire du Mandoul ont été représentés par leurs chefs respectifs. Il faut noter que la présence des responsables de l'ONDR et du service phytosanitaire a apporté un grand atout aux réunions. Beaucoup de questions leur ont été posées.

Il faut aussi noter les interventions très significatives des femmes dans toutes ces réunions, exprimant leurs points de vue sur le problème endémique de la sécurité alimentaire car elles en sont les premières victimes avec les enfants.

1. Identification des thèmes : les thèmes de ces réunions ont été identifiés par le projet conformément aux constats sur le terrain. Ces thèmes sont les suivants :

1<sup>er</sup> réunion :

- Identification des maux qui sont à l'origine chaque année de l'insécurité alimentaire (les causes de l'insécurité alimentaire) ;
- Identification des principaux impacts négatifs de ces maux sur la population en général et en particulier sur les personnes les plus vulnérables ;
- Enumération des actions à mener pour éliminer les causes et améliorer et assurer la sécurité alimentaire ;
- Proposition d'un plan d'exécution de ces actions.

2<sup>es</sup> réunions :

- Rappel des solutions préconisées à la 1<sup>er</sup> réunion ;
- Quelles sont aujourd'hui la situation exacte de nos champs par rapport à l'année passée en tenant compte de la pluviométrie ;
- Quelles sont les mesures que nous préconisons déjà pour mettre en pratique les solutions que nous avons préconisées en première réunion ?

3<sup>es</sup> réunions :

- Quelles sont les mesures que nous préconisons déjà pour mettre en pratique les solutions que nous avons préconisées en première, deuxième et troisième réunions ?
- Est-ce que les solutions préconisées à la 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> réunions sont en cours d'application ?
- Sinon pourquoi ? (citer les difficultés à les appliquer)

Comment faire maintenant pour contourner ces difficultés et assurer la sécurité alimentaire

4<sup>es</sup> réunions

- Nous sommes en plein travaux des champs. Quelques champs donnent déjà des fruits. Conformément aux réunions passées, des encadrements que nous avons reçus, la disponibilité des semences améliorées produites l'année passée dans notre propre canton par les champs de production de semence (à citer par l'Animateur) et aux décisions que nous avons prises ensemble au cours des réunions passées, comment chacun de vous va s'organiser personnellement pour assurer la sécurité alimentaire de sa famille ? (participants)
- Quelles sont les mesures que nous préconisons déjà pour mettre en pratique les solutions que nous avons préconisées en première, deuxième et troisième réunions ?
- Est-ce que les solutions préconisées à la 1<sup>er</sup>, 2<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> réunions sont en cours d'application ?
  - Estimation des besoins alimentaires de cette année pour ma famille : combien de personnes je dois nourrir ? quels sont les besoins pour tout le monde pendant l'année qui vient jusqu'aux récoltes de l'année prochaine (besoin en mil, arachide, niébé, sésame et autres – estimer en sacs) ;
  - Autres besoins : à partir des revenus de mes champs : qu'est-ce que je prévois pour la santé, l'inscription des enfants à l'école, améliorer l'habitat, nourrir mes animaux, habiller tous les membres de la famille ? (estimer en sacs)
  - En estimant ce que je vais récolter, si je vois que les récoltes ne vont pas couvrir tous ces besoins, qu'est-ce que je prévois faire dès maintenant ?
  - Est-ce que j'ai déjà discuté de tout cela avec ma femme (ou mes femmes) ?
- Je dois vendre une partie de mes récoltes pour faire faces à certains besoins. Comment faire ?

2. Réalisation des réunions :

1<sup>er</sup> vague de réunions dans les 4 cantons du 23 au 26 avril 2013:

Le 23 avril 2013 à Dobo : 26 participants

Le 24 avril 2013 à Goundi : 44 participants

Le 25 avril 2013 à Ngangara : 108 participants  
 Le 26 avril 2013 à Mahim/Toky : 86 participants  
 Nombre de participants par canton : 264 personnes  
2<sup>e</sup> réunions dans les 4 cantons du 3 au 10 août 2013  
 Le 3 août 2013 à Mahim/Toky : 54 participants  
 Le 7 août 2013 à Dobo : 72 participants  
 Le 10 août 2013 à Goundi : 54 participantes  
 Le 9 août 2013 à Ngangara : 76 participants  
 Nombre total des participants: 256 personnes  
3<sup>e</sup> réunions dans les 4 cantons du 11 au 17 Juin 2014 :  
 Le 12 juin 2014 à Goundi : 54 participants  
 Le 12 juin 2014 à Ngangara : 60 participants  
 Le 14 juin 2014 à Dobo : 83 pers participants  
 Le 17 juin 2014 à Mahim/Toky : 56 participants  
 Nombre total des participants: 253 personnes  
4<sup>e</sup> réunions dans les 4 cantons du 29 juillet au 01 août 2014 :  
 Le 29 juillet 2014 à Dobo: 49 participants  
 Le 30 juillet 2014 à Goundi : 50 participants  
 Le 31 juillet 2014 à Ngangara : 46 participants  
 Le 01 Août 2014 à Mahim/Toky: 49 participants  
 Nombre total des participants: 194 personnes  
*Les 12 réunions de concertation organisées dans les 4 cantons ont regroupé 967 personnes*

A chaque réunion, les agro- producteurs réfléchissent et envisagent eux – mêmes les solutions et les mesures à prendre pour leurs sécurités alimentaires. C’est à partir de leurs propositions que les techniciens spécialisés leur apportent des appuis techniques dans le domaine de la lutte contre l’insécurité alimentaire.

*R3. Les unités de transformation des produits agricoles et forestiers sont mises en place et les femmes maîtrisent les techniques de transformation, de conservation et de commercialisation des produits*

**R3A1: Renforcer les capacités des organisations féminines en techniques de transformation, de conservation et de commercialisation**

<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Observation</b>
Renforcer les capacités des organisations féminines en techniques de transformation, de conservation et de commercialisation	3 sessions de formation ont été dispensées, touchant 100 femmes contre 96 pour les 4 unités sur les techniques de transformation et de conservation des produits locaux, 2 sessions ont été dispensées, touchant 64 femmes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du 28 au 29 mai 2013 à Goundi</li> <li>• Du 30 au 31 mai 2013 à Ngangara</li> <li>• Du 6 au 7 juin 2014 à Mahim/Toky (pour les cantons Mahim/Toky et Dobo)</li> </ul>	Après cette formation, les femmes commencent à s’inquiéter des difficultés pour s’approvisionner car on note la rareté des produits bruts sur les marchés, en particulier le soja. Dans toutes les localités, les demandes fusent auprès de la formatrice.

**Description détaillé de l’activité**

les organisations des productrices les plus vulnérables à l’insécurité alimentaire dans la zone cible ne sont pas encore suffisamment outillées pour gérer, transformer, et conserver les produits et sous-produits agricoles et forestiers en vue d’assurer l’autosuffisance alimentaire de la population. le projet prévoit organiser de formations en techniques de transformation à l’ intention de 96 femmes en 2 ans. selon la programmation du projet, 4 formations seront réalisées (1 session par canton).

1. identification des bénéficiaires : les différents groupements féminins des productrices bénéficiaires des unités de transformation des produits locaux ont été identifiés par les organisations de gestion de

terroir cantonal (OGTC) selon certains critères (reconnaissance juridique du groupement, activités concernées réellement faites, parts locales versées). ces groupements sont adhérents à L'OGTC et ont opté pour les unités de transformation au moment d'attribution des microprojets aux groupements avant le début d'exécution de l'action.

2. identification des entreprises pour la construction des bâtiments des unités : dans chaque canton, le processus de construction des bâtiments a commencé par le lancement des DAO. les dossiers suivants ont été engagés en février 2013 : lettres d'invitation aux tacherons avec accusé de réception, lettres de soumission, mise sur pied d'un comité d'analyse des offres, fiches d'analyse des offres. selon ces dossiers, il a été décidé :

- ✓ dépôt dossiers avec date butoir
- ✓ ouverture des offres avec date butoir. les ouvertures sont faites quand le nombre de dossiers sont suffisants, répondant aux critères de sélection

après analyse, la commission a retenu les offres d'un tâcheron selon ses propres compréhensions de sélection. le projet ne fait pas objection à la décision de la commission, respectant leur indépendance.

3. construction des bâtiments : après sélection du tâcheron, le contrat de construction est signé entre le tâcheron et le projet et les travaux de construction commencent, sous les contrôles des organisations de gestion de terroir cantonal (OGTC) et les animateurs du projet.

4. formation : les besoins en formation sont exprimés avec l'aide de l'OGTC et animateurs au mois d'avril 2013. les thèmes sont retenus puis transmis au projet qui publie des avis de manifestation d'intérêt de formation par rapport au thème, identifie et retient les formateurs, élabore les TDR, signe le contrat de prestation de service avec les formateurs. Toutes les formations ont été dispensées par Mme Nadjyam Maguebaye Elisabeth - présidente de l'association pour la promotion de filaire karité dans le Mandoul (APROFIKAM) tel : 63374234 \_ Koumra. La pratique est faite sur les produits locaux : soja, arachide et noix de karité, le yaourt, le fromage, lait, café, beignets, aussitôt après une journée de théorie.

Interrogées sur l'importance de cette formation, les femmes formées se disent très satisfaites. elles exhibent avec fierté leurs produits fabriqués et vous invitent à les goûter. elles disent qu'elles sont prêtes à appliquer ce qu'elles ont reçu de la formation si les moyens ne leur font pas défaut. après la formation, conformément aux TDR, la formatrice a produit le rapport détaillé de la formation. ce rapport est analysé et validé par le projet avant d'être utilisé. le suivi de la formation est fait auprès des bénéficiaires sur le terrain par le Chef de projet.

En général, le premier jour était consacré à la théorie et préparation des noix de karité et de soja. la 2<sup>e</sup> journée était consacrée à la pratique, suivie dans la soirée par l'exposition des produits (denrées) fabriqués par les femmes formées.

5. cérémonie de réception : les remises des infrastructures aux bénéficiaires ont été organisées respectivement : pour Goundi le 7 mai 2013, pour Dobo le 7 juillet 2014, pour Ngangara et Mahim/Toky le 8 juillet 2014. la cérémonie a été organisée dans chaque canton en présence des membres du groupement, les membres de l'OGTC et en présence des chefs traditionnelles (canton et villages ou quartiers du chef -lieu du canton) et avec 3 interventions : mot du chef de projet, de la présidente du groupement puis le président du conseil d'administration qui remet ensuite l'attestation de réception et 50 litres de gasoil offert par le projet. la cérémonie prend fin avec apéritif offert par le projet.

### **R3A2: Renforcer les capacités des organisations féminines en commercialisation et en techniques de gestion simplifiée**

<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Observation</b>
Renforcer les capacités des organisations féminines en commercialisation	<p>Sur 4 sessions de formations sur les techniques de commercialisation et de gestion simplifiée trois (3) ont été réalisées mais touchant les 4 cantons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du 29 au 30 juin 2013 à Ngangara à 10 femmes ;</li> </ul>	<p>Le faible taux de participation (10 femmes de moins) est dû au fait de déplacement des femmes d'un canton à un autre pour la formation (il faut</p>

et en techniques de gestion simplifiée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• du 10 au 12 juillet 2013 à Goundi à 66 femmes et</li> <li>• 24 mai 2014 à Dobo : 9 personnes</li> </ul>	l'accord du mari, généralement difficile à avoir par la femme)
--	--	--

### *Description détaillé de l'activité*

<p>Le non maîtrise des techniques commerciales et la tenue des outils de gestion des produits stockés et de gestion financière est une réalité pour les femmes dans les 4 cantons. Le projet a prévu des sessions de formations sur les techniques de commercialisation et de gestion simplifiée à l'intention de ces femmes. Trois formations ont été organisées au profit de ces femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La première et la troisième formation, respectivement du 29 au 30/06/2013 à Ngangara et le 24 mai 2014 à Dobo, ont été dispensées par la Gestionnaire comptable du projet. La formation à Ngangara était réalisée sur la demande des OGTC. Le projet a profité de l'occasion pour faire participer 5 femmes membres du comité de gestion des unités de transformation de Goundi et 5 femmes membres du comité de gestion des unités de transformation Ngangara.</li> <li>• La 2e formation, du 10 au 12 juillet 2013 à Goundi à 66 femmes, a été dispensée par la Présidente de l'Association pour la Promotion de Filière Karité dans le Mandoul (APROFIKAM) avec qui le projet a signé un contrat de formation au mois de juin 2013.</li> </ul> <p>Ces formations avaient porté sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- I. Généralité</li> <li>- II- La gestion financière ou comptable <ul style="list-style-type: none"> <li>Journal de caisse, cahier de caisse, cahier de gestion stockage</li> <li>Correction des erreurs dans le journal de caisse</li> </ul> </li> <li>- III- Les pièces justificatives <ul style="list-style-type: none"> <li>Facture</li> <li>Reçu</li> <li>La gestion des matériels</li> <li>Fiche de gestion de stock</li> <li>Fiche de gestion journalière de l'unité de transformation des produits locaux.</li> </ul> </li> </ul> <p>Une fiche de gestion leur a été produite. Les animateurs font le suivi de l'utilisation de la fiche.</p>
--

### **R3A3: Mettre en place des unités de transformation des produits agricoles et forestiers.**

Prévision	Réalisation	Observation
Mettre en place des unités de transformation des produits agricoles et forestiers.	<p>4 bâtiments sont construits dans les 4 cantons et sont équipés en matériels de transformation des produits locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 moulin à mil couplés à un groupe électrogène;</li> <li>• 1 moulin à huile couplé à un deuxième groupe électrogène;</li> <li>• 2 alternateurs et</li> <li>• 2 presses à huile</li> </ul> <p>Toutes les 4 unités sont opérationnelles et gérées par les comités de gestion formés:</p>	<p>L'unité de Ngangara est gérée par une union de dix (10) groupements des femmes, à Dobo, Goundi et Mahim par des comités de gestion de groupements féminins</p> <p>L'opérationnalité des unités est constatée par la présence active des comités de gestion, de la tenue de Gestion comptable ou financière, de la tenue des fiches de gestion journalière (entrée et sortie)</p>

### *Description détaillé de l'activité*

<p>Les quatre (4) locales servant d'abriter les équipements de l'unité de transformation et de stocker les produits transformés sont construits.</p> <p>1. <u>Comité de gestion</u> : L'OGTC du Canton et le groupement mettent en place un comité de gestion élu par une assemblée générale des membres du groupement pour gérer les unités. C'est un comité qui compte 5 à 6 membres selon le canton.</p> <p>Le comité est composé d'1 Présidente – d'1 Vice/Présidente – d'1 Secrétaire – d'1 Secrétaire Adjointe– d'1 Trésorière – d'1 Trésorière Adjointe et d'1 Conseiller (homme)</p> <p>Au même jour de l'AG, deux meuniers sont identifiés.</p>
--

2. Formation des meuniers et des femmes :
- Formation des meuniers : se fait le jour de l'installation des unités par le technicien (mécanicien) qui installe les unités. Les meuniers accompagnent le technicien durant tout le travail d'installation et d'essai. Ils sont ensuite recrutés à plein temps par les femmes.
- Formation des femmes :
- La 1<sup>e</sup> formation et la 3<sup>e</sup> formation, respectivement du 29 au 30/06/2013 à Ngangara et le 24 mai 2014 à Dobo, ont été dispensées par la Gestionnaire comptable du projet. La formation à Ngangara était réalisée sur la demande des OGTC.
3. Installation des unités : après les constructions et formations des femmes, le projet lance la commande des équipements et les fait installer dans les bâtiments par un technicien désigné par le fournisseur. ces équipements sont : 1 moulin à huile, 1 moulin à mil, 1 alternateur, 2 groupements électrogènes, 2 malaxeurs d'huile et des accessoires (câbles électriques, interrupteurs et autres). ces équipements ont été remis et installés en avril 2013 pour Goundi et Ngangara et en juin et juillet 2014 pour Mahim/Toky et Dobo.

R4. Les populations de la zone du projet gèrent de manière concertée leurs terroirs et exploitent durablement les ressources naturelles

**R4A1: Former les formateurs pour la redynamisation des comités de prévention et de gestion des conflits entre éleveurs et cultivateurs**

Prévision	Réalisation	Observation
Former les formateurs pour la redynamisation des comités de prévention et de gestion des conflits entre éleveurs et cultivateurs	<p><u>1<sup>e</sup> Thème</u> : techniques de plaider et de gestion de conflits, droit et devoir de l'Homme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du 15 au 16/02/2013 à Mahim/Toky : 20 participants</li> <li>• du 21 au 22/02/2013 à Goundi : 30 participants</li> <li>• 29 au 30 janvier 2014 à Dobo, 20 participants</li> </ul> <p><u>2<sup>e</sup> Thème</u> : Gestion de terroir</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le 29 mai 2013 à Goundi : 28 participants</li> <li>• le 30 mai 2013 à Mahim/Toky : 42 participants</li> </ul>	

**Description détaillée de l'activité**

Il s'agit de former des formateurs qui doivent redynamiser et poursuivre la mise en place des comités d'entente dans la zone du projet. Ces comités d'entente seront composés aussi bien d'éleveurs que cultivateurs et ils joueront un rôle dans la médiation des conflits entre les deux communautés et dans la gestion concertée des terroirs. Dans ce but, il est prévu que 96 personnes soient formées en techniques d'analyse et de gestion des conflits et en techniques de plaider durant les deux années du projet.

1. Identification des comités de prévention et de gestion des conflits éleveurs/agriculteurs :  
Les comités sont créés et mis en place dans chaque canton par le service de l'élevage en collaboration avec les organisations civiles de règlement de conflits agriculteurs/éleveurs (AMECET en particulier) avant le projet dynamique local. Ces comités sont au nombre 6 par canton dont 5 par grappe de village et 1 comité cantonal. Leur redynamisation n'est budgétisée dans le projet dynamique local que sur le volet formation des Formateurs.
2. Identification des participants, des intervenants et préparation des séances de formation :  
Participants à la formation : l'OGTC, en accord avec chaque comité désigne les participants à la formation et identifie les besoins en formation (à partir des expériences de terrain du comité).  
Intervenants : les besoins en formation étant exprimés, les thèmes sont retenus et transmis au projet qui publie des avis de manifestation d'intérêt de formation par rapport au thème, identifie et retient les formateurs, élabore les TDR, signe le contrat de prestation de service avec les formateurs (techniciens spécialisés de l'Etat (Délégation régionale de l'Elevage) ou privés (Pharmaciens vétérinaires).
3. Réalisation de formations :  
Sur la base des termes de références élaborés par le projet le 12 février 2013, des contrats de formation ont été signés entre les formateurs et le projet. Sur cette base, trois formations ont été organisées dans les cantons Goundi, Mahim/Toky et Dobo (pour les 2 cantons de Dobo et de

Ngangara).

- ✓ La première formation sur les techniques de plaidoyers, de gestion de conflits et de droits et devoirs de l'homme a été dispensée respectivement du 15 au 16/02/2013 à Mahim/Toky, du 21 au 22/02/2013 à Goundi et du 29 au 30 janvier 2014 à Dobo, par une Personne Ressource- spécialisée en conflits agriculture/éleveurs - Tel : 66.43.75.36\_ Koumra.
- ✓ Le 3<sup>eme</sup> thème sur gestion des terroirs a été traité les 29 et 30 mai 2013 respectivement à Goundi et Mahim/Toky par le Coordonnateur BAPILD- Tel 66474923 à Koumra.

Le but de cette formation est de renforcer la capacité des participants sur la notion de la gestion du terroir.

Le module dispensé s'articule sur plusieurs points dont en voici :

- . Définition des mots et concept gestion du terroir ;
- . Les principes fondamentaux de gestion du terroir ;
- . La dégradation des ressources naturelles ;
- . Stratégie à mettre en œuvre.

Après les formations, conformément aux TDR, les formateurs produisent les rapports détaillés de la formation. Ces rapports sont analysés et validés par le chef de projet avant d'être utilisés. Le suivi de la formation est fait auprès des bénéficiaires sur le terrain par le Chef de projet.

#### **R4A2: Produire des émissions radios sur la promotion de la bonne cohabitation ;**

<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Observation</b>
Produire des émissions radios sur la promotion de la bonne cohabitation	<p>Il est prévu 12 émissions abordant le thème de la bonne cohabitation entre éleveurs et cultivateurs dans la zone du projet pour les 2 ans et pouvant toucher environ 8000 personnes.</p> <p>8 émissions radio ont été réalisées :</p> <p><u>Participants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- du 2 au 3 juillet 2013<ul style="list-style-type: none"><li>• Dobo : 98 participants dont 12 éleveurs</li><li>• Goundi : 35 participants dont 5 éleveurs</li><li>• Mahim/Toky : 52 participants dont 2 éleveurs</li><li>• Ngangara : 53 participants dont 6 éleveurs</li></ul></li></ul> <p>372 participants dont 25 éleveurs à la 1<sup>o</sup> émission. 120 cartes mémoires produites et distribuées aux OGTC pour être vendues et écoutés par téléphone et postes radios</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- du 08 au 09 juillet 2014</li><li>- Dobo : 8 participants</li><li>- Goundi : 15 participants</li><li>- Mahim/Toky : 12 participants</li><li>- Ngangara : 13 participants dont 48 personnes à la deuxième émission</li></ul> <p>Dans les quatre (4) cantons 420 personnes de la zone du projet ont été touchées par les 2 émissions 45 cartes mémoires ont été produites et distribuées aux OGTC pour être vendues et écoutés par téléphone et postes radios</p>	<p>La réalisation des 12 émissions prévues a été difficile.</p> <p>En effet, des correspondances ont été échangées avec les responsables de la radio « TOB » à partir de 21 mars 2013 mais il était difficile d'arriver à un contrat. Les coûts de prestations de service proposés par la radio sont au – delà de l'enveloppe prévu par le projet.</p> <p>En fin juin un consensus a été trouvé et a permis la réalisation que de 8 émissions</p>

#### **Description détaillé de l'activité**

Il est prévu que des magazines seront produits sur les thèmes « la promotion de la bonne cohabitation » par une antenne la radio et diffusés durant toute la durée du projet sur une base bimestrielle.

Sur la base de ces magazines, des cassettes audio en langue sar et arabe local seront produits par la radio et seront vendues aux cultivateurs et aux éleveurs

##### **1. Identification des intervenants :**

- La radio : A Koumra, il n'y a qu'une seule radio, la radio communautaire « TOB ». Le contact a été pris avec le Président du Conseil d'Administration de ladite radio. Un contrat de prestation de service

a été signé en juin 2013 entre le projet et la radio pour les émissions.

- **Participants** : les participants dans les cantons identifiés par les OGTC et les animateurs du projet : agriculteurs (membres des groupements, éleveurs choisis dans les ferricks avec leurs chefs, les chefs traditionnels (chefs de villages, chefs de terre), les femmes jugées responsables pour la première émission. Pour la 2<sup>e</sup> émission, les participants étaient des bénéficiaires du projet. Ils ont été choisis par le technicien de la radio lui-même à partir de la liste des réalisations faits par le projet.
  - **Multiplication des cassettes** : après la première émission, 120 cartes mémoires ont été produites en Arabe et en Sarah et distribuées aux OGTC pour être vendues
4. **Réalisation des émissions** : A partir des TDR proposés par le projet, l'équipe de la radio, composée de 3 techniciens, a réalisé les émissions respectivement dans les cantons de Dobo, Goundi, Mahim/Toky et Ngangara du 2 au 3 juillet 2013 pour la première émission et du 08 au 09 juillet 2014 pour la 2<sup>e</sup> émission

- **Multiplication des cassettes** : après la deuxième émission, 45 cartes mémoires ont été produites en Arabe et en Sarah et distribuées aux OGTC pour être vendues

Pour la première émission, la radio a préparé un canevas de travail portant sur thème principal (le conflit agriculteur – éleveur) et le Sous – thème (cohabitation pacifique entre agriculteur et éleveur), avec des protocoles de questionnaires.

Les émissions se poursuivies ensuite sur la base d'une série de questionnaires élaborés par le projet. La rencontre prend fin dans chaque canton par les remises des récompenses aux participants qui ont bien répondu aux questions.

Ces questionnaires sont :

- Quelles sont les grandes activités économiques du Tchad et en particulier dans votre canton ?
- Qu'est ce qui lie l'agriculteur et l'éleveur dans votre Canton ?
- Pourquoi les agriculteurs et les éleveurs dans votre canton arrivent parfois à se faire des problèmes ?
- Comment faire pour que les agriculteurs et les éleveurs dans votre canton cohabitent sans problèmes ?

Les interventions des populations, venues en général massives, étaient parfois assez directes, mais en général d'une manière conciliantes, pacifiques.

Un rapport et un exemplaire de support audio ont été remis au projet. Le support est multiplié et remis aux OGTC pour être vendus aux populations dans les 4 cantons pour large diffusion auprès des populations

La deuxième émission (une par canton), organisée par une équipe de la radio TOB a eu lieu du 08 au 09 juillet 2014. Les émissions ont porté sur la nature d'activité, avantages tirés, impressions des bénéficiaires sur l'exécution du projet et sur RAPS – Mandoul, difficultés rencontrées, souhaits, leurs capacités à aller seuls après le projet.

De manière générale, les bénéficiaires ont bien apprécié le projet car cela a touché directement leurs besoins essentiels précis. Cependant, ils jugent tous une durée de 2 ans très courte car c'est un projet qui les appuis dans l'agriculture or le projet n'a couvert qu'une année agricole, les bénéficiaires commencent à peine à comprendre les techniques et le projet prend fin.

#### **R4A3: organiser un forum annuel sur la gestion des conflits éleveurs/cultivateurs.**

<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Observation</b>
Organiser un forum annuel sur la gestion des conflits éleveurs/cultivateurs regroupant 120 participants des 4 cantons	1 forum est organisé du 21 au 22 Mai 2014 à Koumra	

#### **Description détaillé de l'activité**

Au Tchad les problèmes de conflits entre agriculteurs et éleveurs ont contribué à creuser un fossé qui divise de plus en plus ces deux communautés, qui jadis vivaient en parfaite harmonie. Les forums et conférences permettront à ces deux communautés de se parler directement et trouver une solution à leurs différends

Concernant les techniques de culture et d'élevage intensifs, il va falloir réunir ces deux communautés pour qu'elles puissent acquérir des techniques d'élevage et d'agriculture intensive avec l'appui des techniciens



en agronomie et élevage. Il s'agit d'amener les éleveurs à réduire leur scepticisme, parquer les bétails et à les nourrir sur place afin d'éviter des dégâts dans les champs, sources de nombreux conflits. Les cultivateurs pourront eux aussi maîtriser leurs superficies cultivables, les enrichir pour un meilleur rendement, ce qui évitera la concurrence en matière de ressources naturelles.

A cet effet, le projet a prévu d'organiser 2 forums sur la gestion des conflits entre les agriculteurs et éleveurs regroupant 720 personnes dont 50% de femmes.

1. Identification des participants : Les participants, identifiés par l'OCR/COOPI/BAOBAB étaient venus des régions du Mandoul, du Moyen – Chari, du Logone Oriental et du Logone Occidental, ceux identifiés par RAPS-Mandoul étaient venus de la zone du projet (OGTC, membres des comités d'entente, agriculteurs et éleveurs) soit plus de 102 personnes.

2. Réalisation du forum : le seul forum (sur deux prévus) a été tenu du 21 au 22 Mai 2014 à Koumra en collaboration avec OCR/COOPI/BAOBAB regroupant 102 personnes. En effet, la région du Mandoul avait prévu ce forum et le projet est invité à apporter son appui financier et technique. Mais ce forum n'a pas pu avoir lieu pour diverses raisons. L'équipe OCR/COOPI/BAOBAB/RAPS-Mandoul a décidé de tenir au moins un forum qui a donc eu lieu en mai 2014, sur financement de l'Union Européenne dans le cadre de PADL-GRN.

Dans ce cadre de gestion des conflits éleveurs/cultivateurs, le projet Dynamique local a été invité à présenter ses approches et stratégies d'intervention. La présentation a porté sur les points :

- Formation des Formateurs des comités d'entente

136 formateurs des comités d'entente des 4 cantons ont été formés sur les thèmes suivants :

- ☞ plaidoyers,
- ☞ gestion de conflits
- ☞ droits et devoirs de l'homme

- Production des émissions radios sur la cohabitation pacifique

Huit (8) émissions radios ont été produites en langue locale et en arabe dans les 4 cantons.

- Organisation d'un concours sur les bonnes pratiques d'élevage

Organisé le 12 avril 2014 à Goundi et regroupant les agropasteurs des 4 cantons.

L'objectif du concours vise à :

- ☞ Amener les agropasteurs à pratiquer l'élevage de manière intensive et moderne en respectant les normes pour améliorer la productivité et surtout pour valoriser les sous-produits de l'Élevage comme par exemple le fumier (matière organique) pour l'usage agricole, maîtriser le nombre d'animaux afin d'éviter les conflits ;
- ☞ Limiter les conflits entre les agropasteurs et les agriculteurs (non éleveurs)

Site de démonstration de l'élevage ayant pour objectif de sensibiliser à intensifier l'élevage et éviter les divagations des animaux (par conséquent éviter les conflits)

#### **R4A4. Mise en défens des sites à haute valeur environnementale (sites des bambous dans le canton de Dobo)**

<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Observation</b>
Mise en défens des sites à haute valeur environnementale (sites des bambous dans le canton de Dobo)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 comités de surveillance mis en place dont 37 membres ont été formés du 2 du 04 au 06/07/013 dans le canton Dobo en techniques de mise en défens de bambous, de plantation et d'entretien</li> <li>• Un (1) site de 100 ha garni de onze mille (11.000) jeunes plants est en défens par le projet contre 50 ha prévus</li> </ul>	Le projet a prévu regarnir le site sur une superficie de 50 ha de bambous mais compte tenu de la bonne volonté des bénéficiaires, le projet a pu dégager un peu d'argent qui lui a permis de couvrir une superficie de 100 ha avec onze mille (11.000) jeunes plants mis en terre.

## Description détaillée de l'action

Dans la Région du Mandoul, le canton Dobo est considéré comme une zone par excellence dans l'exploitation de Bambous pour tous les usagers. Mais aujourd'hui ces forêts de bambous tendent à disparaître par une exploitation irrationnelle ainsi que la dégradation de l'environnement.

1. Identification du site : le projet a prévu identifier un site de 50 ha, le regarnir en bois bambous puis le mettre en défens. Cependant un travail dans ce sens a été fait par le projet Biodiversité de Sarh. Il avait retenu et délimités trois sites de bambous en vue de la mise en défens. Il s'agit de :
  - . A L'Est: Sako, Namo 1, Namo 2, Manguéli et Koumogo d'une superficie de 13, 94 Km<sup>2</sup>
  - . Au centre : Dobo 3, Nderguigui, Nangkemadji et Dobo 1 d'une superficie de 1, 51 Km<sup>2</sup>.
  - . A l'Ouest : Nazareth, Narinanga, Ngondjo, Koumkaga, Tolky, Tawolo et Danmadja d'une superficie de 2,06 Km<sup>2</sup>.

Le projet Biodiversité a fait signer par les autorités administratives et traditionnelles une convention de gestion des bambous.

L'équipe du projet dynamique local a visité les trois sites. Après la visite et l'entretien avec le comité cantonal, elle a retenu le site l'ouest (2,06 km<sup>2</sup>) et a réalisé les travaux suivants avec l'accord du projet biodiversité qui tend vers la fin de ses activités.

- . une ceinture (pare-feu) de 4 mètres de large a été labourée et les grains de zizyphus semés (en haie vive de protection contre la divagation des animaux) ;
  - . Onze mille (11.000) jeunes plants mise en terre, sur une superficie de 100 ha.
2. Formation des membres du comité cantonal et du comité villageois : Le projet Biodiversité a mis en place les comités villageois et un comité cantonal de suivi, mais ces comités n'ont pas été formés. Une formation a été organisée du 4 au 5 juillet 2013 au profit 37 membres des 2 comités de gestion de mise en défens sur :
    - . les techniques de mise en défens de bambous ;
    - . les techniques de plantation et d'entretien ;
    - . les textes sur la mise en défens (notamment la loi 14) ;
    - . la convention de gestion de la mise en défens communautaire de bambous de Dobo.

La formation a été dispensée par le Chef de Sous/Secteur Pêche de la Délégation régionale de l'Environnement du Mandoul.

3. Mise en terre des jeunes plants de bambous : La formation a pris fin le 6 juillet par la pratique sur le site (mise en terre des plants de bambous). La plantation a continué par les bénéficiaires. Jusqu'en fin août 2013, plus de 11.000 plants ont été mis en terre sur 100 ha.
4. Entretien des jeunes plants : fait par les bénéficiaires eux – mêmes. Cependant, pour les encourager, le projet les a appuyés financièrement.

Après la formation, conformément aux TDR, le formateur produit le rapport détaillé de la formation. Ce rapport est analysé et validé par le chef de projet avant d'être utilisé.

R5. Un système efficace et opérationnel de coordination, de gestion et de suivi de projet est mis en place.

### R5A1: Coordonner et administrer de manière efficiente le projet

Prévision	Réalisation	Observation
Coordonner et administrer de manière efficiente le projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Coordination puis le personnel clé pour la gestion du projet mis en place au mois de septembre 2012.</li> <li>• Des réunions hebdomadaires et mensuelles de coordination avec l'équipe du projet ont été organisées ;</li> <li>• Les rapports financiers sont produits par la gestionnaire comptable et soumis au Coordonnateur pour analyse et validation ;</li> <li>• Les animateurs de terrain et les OGTC transmettent par mois leurs rapports de suivis d'activités à la coordination ;</li> <li>• Le chef de projet produit de rapports des missions ; des</li> </ul>	Les réunions ont pour but la programmation des activités hebdomadaires, de présentation des rapports d'activités par les animateurs et le chef de projet afin d'analyse de certains problèmes pour trouver les solutions

	rapports des réunions, des rapports trimestriels des activités, un rapport intermédiaire de première année et un rapport narratif final (le présent) produits.	possibles
--	--	-----------

### *Description détaillé de l'activité*

Les aspects techniques et opérationnels du projet sont effectués par le chargé de projet sous la supervision du coordonnateur alors que les aspects comptables et administratifs se font par la gestionnaire-comptable. Des rapports narratifs et financiers trimestriels et des contrôles financiers trimestriels effectués par un secrétaire financier mandaté par le CA du RAPS rendront compte de la gestion du projet.

Par conséquent, juste après la signature de contrat, le RAPS-MANDOUL a procédé au recrutement du personnel clé pour la gestion du projet

1. Avis de recrutement : lancé en juin 2012 à la radio TOB de Koumra, les affiches dans les places publiques (écoles, administrations et autres lieux de rassemblement populaire).
2. le test de recrutement du personnel a été organisé en juillet 2012. Les contrats ont été signés pour compter du 1 août 2012.

Le Personnel clé recruté pour la gestion du projet est donc le suivant :

- Le Chef de Projet : de profil Environnementaliste (BAC + 5 ans), recruté sur la base des expériences en matière des projets de développement rural (plus de 10 ans). Il est chargé de la mise en œuvre générale des activités de terrain ;
- Les animateurs de terrain : quatre (4) animateurs recrutés par le test, profil producteurs agricoles et animales (BAC + 3 ans). Ils sont chargés de l'animation, de collection des données, encadrement et formation continue des bénéficiaires. Ils traitent des questions et orientations urgentes sur le terrain puis se réfèrent à la Coordination et Chef de projet ;
- La Gestionnaire Comptable : recrutée par test, profil maîtrise en gestion dans le domaine de comptabilité (BAC+ 3 ans). Elle est chargée de gestion financière et matérielle du projet ;
- La Secrétaire Caissière : recrutée par test, profil maîtrise en secrétariat et bureautique, ainsi que dans le domaine de comptabilité (BAC+ 2 ans) ;
- Le Chauffeur : par le test permis de conduire et expériences en mécanique auto. Il conduit les responsables du projet dans leurs déplacements
- Le Gardien : par test oral, niveau instruction classe de première du Lycée (avec BEPC). Il assure la garde du local et des matériels du projet

3. Organisation de lancement du projet : Le lancement du projet a été fait à travers des ateliers.

1 atelier régional de lancement officiel à Koumra et 4 ateliers cantonaux ont été organisés :

- . le 26 septembre 2012 : atelier régional de lancement : L'atelier a regroupé 114 personnes dont les bénéficiaires du projet venus des quatre (4) cantons de la zone du projet

L'atelier a été organisé au Centre culturel Champagnat de Koumra. La cérémonie a été placée sous haut patronage de son Excellence le Gouverneur de la Région du Mandoul en présence du Coordonnateur National du PADL/GRN (Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles) et du Délégué Régional du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération. Quatre (4) interventions ont été faites à cette occasion :

- . Le mot de bienvenue du Président du Conseil d'Administration de RAPS – Mandoul,
- . Le discours du Coordonnateur National du PADL/GRN,
- . La présentation du projet par son Coordonnateur ;
- . Le Discours du lancement officiel du projet par le Gouverneur

Au niveau des cantons, l'organisation pratique est assurée par les animateurs et les Organisations de Gestion Cantonale de Terroirs (OGTC),

- . le 16 octobre 2012 atelier dans le canton Dobo
  - . le 17 octobre 2012 atelier dans le canton Ngangara
  - . le 18 octobre 2012 atelier dans le canton Goundi
  - . le 19 octobre 2012 atelier dans le canton Mahim – Toky
- 680 personnes touchées dans le 4 ateliers dont 103 femmes

4. Formation du personnel :

Le démarrage du projet a été facilité par un consultant expérimenté en projets de la Commission

Européenne, pour la mise en route de tous les éléments de l'action ainsi que pour la formation du personnel concerné par le projet. Ainsi les besoins en formation aux procédures administratives et financières légales de la CE (telles que les procédures concernant les rapports narratifs et financiers) ont été exprimés. Ces formations ont été réalisées à Ndjamena :

- Du 25 au 27 février 2013 : sur les procédures de gestion des subventions de l'Union Européenne
- Du 15 au 19 novembre 2013 : sur les procédures de gestion des subventions de l'Union Européenne

#### 5. Coordonner et administrer de manière efficiente

Pour accomplir leurs tâches respectives en vue d'atteindre les objectifs fixés par le projet, les activités suivantes sont menées par l'équipe du projet:

- Réunions de planification hebdomadaire

Depuis la mise en place du personnel, des réunions hebdomadaires sont organisées tous les lundis matin, pour faire le bilan des activités de la dernière semaine et planifier les activités de la semaine en cours. Ces réunions sont présidées par le coordonnateur dans la salle de réunion de RAPS – Mandoul.

- Réunions de planification mensuelle

Outre des réunions hebdomadaires, le projet organise des réunions mensuelles réunissant le Chef de projet et les 4 animateurs de terrain, pour faire le bilan des activités du mois écoulé et planifier les activités du prochain mois. Ces réunions sont présidées par le Chef de projet dans son bureau.

### **R5A2 : Former les membres des OGTC en maîtrise d'œuvres locales**

<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Observation</b>
Former les membres des OGTC des 4 cantons sur les maîtrises d'œuvres locales en vue d'une appropriation de l'action envisagée	<p><u>Plusieurs formations dispensées:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du 9 au 13/11/ 2012 : l'initiation à l'informatique au profit de 8 membres de l'OGTC (2 personnes par OGTC);</li> <li>• du 15 au 17/11/2012 : « gestion et contrôle des activités, élaboration des rapports des activités, élaboration d'un projet, sélection d'une demande de financement: 62 personnes</li> <li>• du 29 au 30 /06/2013 : gestion financière</li> <li>• Les OGTC sont ensuite équipés de matériels informatiques: 1ordinateur portable, 1 Imprimante ; 1 Stabilisateur et 1 groupe électrogène</li> </ul>	Avec ces formations et équipements, les membres des OGTC font normalement les suivis des activités des groupements, rédigent et font les saisies sans grandes difficultés les rapports de leurs activités.

#### *Description détaillé de l'activité*

Il s'agit de former les membres des OGTC des quatre cantons sur les maîtrises d'œuvres locales en vue d'une appropriation de l'action envisagée. Le projet a organisé à cet effet trois (3) sessions de formations de 3 à 5 jours chacune aux membres des OGTC des 4 cantons.

- Du 9 au 13 novembre 2012 à Koumra : formation l'initiation à l'informatique pour faciliter les saisies des rapports des activités. Huit (8) membres des OGTC y ont pris part La formation a été dispensée par un « cabinet informatique » de Koumra tel : 66.45.02.87.
- Du 15 au 17 Novembre 2012 à Ngangara: Formations en « gestion et contrôle des activités, élaboration des rapports des activités, élaboration d'un projet, sélection d'une demande de financement » pour leur faciliter les suivis des activités. 62 membres dont 16 femmes y ont pris part. La formation a été dispensée par le Formateur de l'ONDR de Koumra - Tel : 66.75.29.31/99.31.47.55 ;
- Le 29/06/2013 : formation sur la gestion financière, assurée par la Gestionnaire comptable du projet sur la demande des OGTC en renforcement de la formation reçue en novembre 2012 ci - dessus.

### R5A3: Réaliser le suivi interne du projet

Prévision	Réalisation	Observation
Réaliser des Suivis internes du projet	Les suivis internes des activités constituent la majeure partie des occupations des cadres du projet. on note : <ul style="list-style-type: none"><li>• des suivis hebdomadaires par les animateurs des activités des groupements ;</li><li>• 5 suivis mensuels par les conseillers agricoles de l'ONDR affectés dans les 4 cantons. Ils déposent des rapports mensuels ;</li><li>• Les OGTC effectuent régulièrement les missions de suivis des activités des groupements sur les terrains. Ils déposent des rapports mensuels ;</li><li>• 16 missions de suivi ont été effectuées par le Coordonnateur ;</li><li>• 41 missions de suivi ont été effectuées par le chef de projet</li></ul>	Le projet et les conseillers agricoles dans les cantons se sont entendus et accompagnent les agropasteurs par les formations continues durant la période agricole (1 <sup>e</sup> année).

#### *Description détaillé de l'activité*

Le suivi interne est effectué par l'équipe technique (animateurs et chargé de projet) d'une part et par le Coordonnateur et la Gestionnaire – comptable d'autre part. Le Coordonnateur effectue des descentes régulières sur le terrain pour s'assurer de la progression du projet, un suivi budgétaire mensuel et des rapports financiers trimestriels et annuels, suivant les standards officiels de la Commission Européenne est fait régulièrement

Le chef de projet effectue régulièrement des missions de suivi de terrain pour confirmer les rapports des animateurs et des OGTC et faire appliquer les orientations éventuelles du coordonnateur.

#### **La liste de missions de suivis effectuées**

16-19/10/2012 : Organisations des ateliers de lancement dans les 4 cantons

6-11/11/2012 : Mission de prise de contact et de programmation avec les autorités administratives locales et OGTC des 4 cantons

15-17/11/2012 : Mission de suivis de formations des OGTC sur le thème : « gestion et contrôle des activités, élaboration des rapports des activités, élaboration d'un projet, sélection d'une demande de financement »

4-5/12/2012 : Remise des matériels informatiques aux OGTC

28/12/2012 : Mission pour choix du site de jardin dans le canton Goundi.

3-4/01/2013 : Mission de suivi de la formation des membres du groupement bénéficiaire du jardin en technique de jardinage

7-18/01/2013 : Lancement de procédure de DAO construction des bâtiments dans les 4 cantons (2 pour les unités de transformation et 1 magasin)

7-8/02/2013 : Ouverture des offres des tâcherons pour les 4 bâtiments

7-8/02/2013 ; Suivi l'avancement de construction des bâtiments unité de transformation

13-14/03/2013 : Séances de travail avec les OGTC sur la programmation et attribution des microprojets aux groupements bénéficiaires

15/03/2013 : Remise des équipements jardinage au groupement Ensemble de Goundi

27-28/03/2013 : Préparation/programmation des réunions de concertation sur la sécurité alimentaires dans les 4 cantons.

01/04/2013 : Accompagner la mission de suivi de terrain de l'équipe de la coordination nationale de PADL/GRN dans 3 cantons.

09-11/04/2013 : Suivi activité préparation riziculture à Goundi et Mahim/Toky ;

Faire état de lieux des unités de transformation de produits locaux non fonctionnelles (époque PASILD)

20/04/2013 : Suivis des activités et faire les points sur les recommandations de l'équipe de la coordination nationale de PADL/GRN

Préparation/programmation des assemblées générales extraordinaires des OGTC (sur le bilan des gestions financières)

Révision en hausse des superficies de riziculture (Goundi et Mahim/Toky)

23-26/04/2013 : Réunions de concertation sur la sécurité alimentaires dans les 4 cantons

01-08/05/2013 : Participations aux assemblées générales extraordinaires des 4 OGTC des 4 cantons.

17-18/05/2013 : Visite et choix du site de mise en défens de bambous dans le canton Dobo et suivis des activités dans les 4 cantons.

22/05/2013 : Accompagner la mission de suivi de terrain de l'équipe de la coordination nationale de PADL/GRN et OCR/Sarh dans 2 cantons (Dobo et Goundi)

29-31/05/2013 : Faire les points sur les recommandations de l'équipe de la coordination nationale de PADL/GRN

Rencontre avec l'équipe du projet Biodiversité relative à la mise en défens des bambous du canton Dobo.

28-29/06/2013 : Suivi de formation des OGTC et comités de gestion des unités de transformation en technique de gestion financière à Ngangara

Distribution des caisses pharmaceutiques vétérinaires aux bénéficiaires dans les cantons Goundi et Mahim/Toky.

02-03/07/2013 : Emissions radio sur la bonne cohabitation dans les 4 cantons.

04-05/07/2013 : Suivis de formation en phytosanitaire (4 cantons à Goundi) et formation en technique de mise en défens des bambous à Dobo.

16/07/2013 : Accompagner la mission sur le terrain de l'équipe de suivi évaluation de la coordination nationale de PADL/GRN.

29/07 – 1/8/2013 : Equipe du projet à Sarh : casernement pour séances de rapports techniques intermédiaires et financières de fin de 1<sup>e</sup> année du projet.

05 – 06/8/2013 : Suivis des cultures et états des surfaces réelles emblavées.

07 – 8/8/2013 : Préparation/programmation 2<sup>e</sup> série des réunions de concertation sur la sécurité alimentaires dans les 4 cantons.

20 août 2013 : Accompagner la mission sur le terrain de l'équipe de suivi évaluation de l'équipe OCR/COOPI

16 - 24/09/ 013	Faire la formation (continue) agricoles aux producteurs et mesurer les impacts des réunions cantonales de concertation sur la sécurité alimentaire
09-10/10/2013	Suivi des activités dans les 4 cantons par le Président/RAPS-Mandoul, le Coordonnateur et le Chef de projet
19 -27/11/ 2013	Missions de Formation des producteurs et suivi des états d'avancement des récoltes en cours
18-19/12/2013	Chef de projet accompagne les membres du CRA dans les 4 cantons pour le suivi des activités
14 – 17/01/014	Suivi par le Chef de projet les réunions de concertation sur la sécurité alimentaire dans les 4 cantons
12 – 20/03/014	Mission de suivi Coordonnateur – Chef de projet
11 – 12/04/2014	Mission organisation concours bétails à Goundi
30/04/2014	Suivi de construction des greniers communautaires par le Chef de projet
18/06/2014	Suivi des activités par le chef de projet dans les 4 cantons
19/06/2014	Accompagne mission de l'Union Européenne (Coordonnateur et Chef de projet
25-27/06/2014	Rencontre à Goundi : RAPS-Mandoul – PASILD avec les 4 chefs de cantons du Mandoul et 11 chefs de canton du Moyen-Chari pour échange sur les PDL
8 - 9/07/2014	Equiperment des sites de démonstration d'élevage

21 - 22/07/2014	Accompagne mission Coordination nationale PALD//GRN (Coordonnateur et Chef de projet)
29 - 31/07/2014	Mission de remise des infrastructures aux bénéficiaires (Président/RAPS-M et Chef de projet)

#### **R5A4: assurer le suivi et l'appui externe à travers un atelier de lancement et des visites annuelles**

<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Observation</b>
Assurer le suivi et l'appui externe à travers un atelier de lancement et des visites annuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>. 1 atelier régional de lancement officiel à Koumra et</li> <li>. 4 ateliers cantonaux ont été organisés.</li> </ul> <p>679 personnes ont été touchées dans le 4 ateliers dont 103 femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dans le cadre de renforcement des capacités de l'équipe du projet, 4 formations ont été organisées aussi bien à Ndjamena et qu'à Koumra.</li> </ul> <p>Deux (2) suivi des activités du projet par le Bureau « <b>EFORMA</b> » de Sarh :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 22 au 31 juillet 2013 et</li> <li>- du 1<sup>e</sup> au 2 août 2013.</li> </ul> <p>Deux (2) missions de suivi effectuées par le CRA/CDA dans les 4 cantons</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. du 18 au 19 juin 2013 et</li> <li>. du 18 au 20 décembre 2013</li> </ul> <p>Missions suivi/évaluation PADL/GRN</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 01 avril 2013,</li> <li>. 16 juillet 2013,</li> <li>. 21 au 22 juillet 2014:</li> </ul>	<p>Les ateliers au niveau régional et cantonal ont permis une large diffusion de l'action et a fait connaitre le projet aux autorités administratives et locales et aux bénéficiaires</p> <p>La présentation du projet au CRA/CDA leur permis d'avoir une idée sur les activités du projet et la mission effectuée par les membres du CRA/CDA du 18 au 19 juin 2013 leur a permis de voir l'effectivité des réalisations du projet sur le terrain et en faire le rapport aux autorités étatiques compétentes.</p>

#### *Description détaillé de l'activité*

<p>1. <u>Au niveau régional</u> : 1 atelier régional de lancement officiel à Koumra et 4 ateliers cantonaux ont été organisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. le 26 septembre 2012 : atelier régional de lancement : L'atelier a regroupé 114 personnes dont les bénéficiaires du projet venus des quatre (4) cantons de la zone du projet</li> </ul> <p>L'atelier régional a été organisé au Centre culturel Champagnat de Koumra. La cérémonie a été placée sous haut patronage de son Excellence le Gouverneur de la Région du Mandoul en présence du Coordonnateur National du PADL/GRN (Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles) et du Délégué Régional du Ministère de l'Economie et du Plan</p> <p>Quatre (4) interventions ont été faites à cette occasion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Le mot de bienvenue du Président du Conseil d'Administration de RAPS – Mandoul,</li> <li>. Le discours du Coordonnateur National du PADL/GRN,</li> <li>. La présentation du projet par son Coordonnateur ;</li> <li>. Le Discours du lancement officiel du projet par le Gouverneur</li> </ul> <p>2. <u>Au niveau des cantons</u>, l'organisation pratique est assurée par les animateurs et l'Organisation de Gestion Cantonale de Terroirs (OGTC),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. le 16 octobre 2012 atelier dans le canton Dobo</li> <li>. le 17 octobre 2012 atelier dans le canton Ngangara</li> <li>. le 18 octobre 2012 atelier dans le canton Goundi</li> <li>. le 19 octobre 2012 atelier dans le canton Mahim – Toky</li> </ul> <p>679 personnes touchées dans le 4 ateliers dont 103 femmes</p> <p>4. <u>Renforcement des capacités de l'équipe du projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 13 au 20/10/2012 et du 13 au 16/11/2012 : Formation de l'équipe du projet sur la conception des fiches de collecte, formation sur les outils de suivi et établissement de données de base - par un consultant spécialiste en Développement – Bureau d'Etude EFORMA - Tel : 66360362- Sarh.</li> </ul>
--

La formation a porté sur les points suivants :

- . Méthodologie de collecte des données de base du projet, conception et utilisation des outils de collectes ;
- . Saisie des données collectées : utilisation des matrices d'analyse, le traitement et analyses des données collectées, commentaires des résultats, extrapolation des résultats.
- du 7 au 9 décembre 2012 à Ndjamen formations des cadres du projet sur les procédures FED portant sur : La formation a été axée sur six (6) thèmes suivants :
  - . Thème 1 : le contrat de subvention
  - . Thème 2 : Conditions générales applicables aux contrats de subventions
  - . Thème 3 : Procédures de passation de marché
  - . Thème 4 : Outils de gestion
  - . Thème 5 : Procédures comptables
  - . Thème 6 : Justificatifs de dépenses par ligne budgétaire
- du 25 au 27 février 2013 à Ndjamen formations des cadres du projet sur les procédures FED organisé par PADL-GRN portant sur quatre (4) modules principaux suivants :
  - . Module i: règles générales régissant les contrats de subventions
  - . Module ii: la passation des marchés dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention
  - . Module iii: critères et règles générales applicables aux contrats de subvention
  - . MODULE IV: Dispositions financières applicables aux contrats de subvention : Couts éligibles et couts inéligibles.
- du 18 au 19 juin 2013: mission de suivi CRA/CDA dans les 4 cantons. Le rapport de la mission est disponible. Le rapport a relaté les activités réalisées par le projet, a rencontré les points de vue OGTC sur le projet. Le rapport a enfin donné le point de vue et les observations du CRA/CDA
- 16/07/2013 : mission suivi/évaluation PADL/GRN. La mission, après la visite sur le terrain et les entretiens avec les OGTC, a formé les recommandations suivantes à l'endroit du projet :
  - . Définir les critères de choix des bénéficiaires des microprojets (matériels agricoles, formations et autres)
  - . Mettre à jour le tableau de dépenses et journal (entrées et sortie) aux OGTC ;
  - . Définir les mesures qui permettront à l'OGTC de continuer à fonctionner après le projet Dynamique local
  - . Vente de semences : faire la situation au claire
  - . Utilisation des matériels agricoles : comment faire pour qu'ils soient rentables pour tous les membres du groupement ?

Toutes ces observations de la mission sont exécutées par le projet.

Autre interventions externes au projet

- . Réunion avec CDA/CRA pour la présentation du projet le 19 avril 2013
- Mission de suivi de CRA/CDA : Une mission des membres du CRA et du CDA a été effectuée dans les 4 cantons de la zone du projet du 18 au 19 juin 2013 pour le suivi des réalisations du Projet.
- Suivi des activités du projet par le Bureau « **EFORMA** » de Sarh : La mission de suivi de ce Bureau spécialisé en développement a eu lieu du 22 au 31 juillet 2013 et du 1<sup>e</sup> au 2 août 2013. Le suivi a examiné et a relevé essentiellement les points suivants :
  - . Valorisation de l'objectif global et des objectifs spécifiques de l'Action
  - . Efficience et efficacité de l'Action (formations, équipements, constructions, rizicultures)
  - . Attente des résultats escomptés
  - . Impacts des résultats
  - . Potentialité (bonne relation avec les autorités administratives et traditionnelles)

**R5A5: Réaliser les audits et les contrôles financiers du projet**

Prévision	Réalisation	Observation
Réaliser les audits et les contrôles financiers du projet	Un cabinet d'audit agréé effectuera un audit externe sur la gestion administrative et financière du projet selon les normes appliquées par la Commission Européenne a eu lieu en août 2013 et audit final en août 2014	



## 2.4. Activités qui n'ont pas eu lieu

Veillez mentionner les activités et/ou publications prévues dans le contrat qui n'ont pas été mises en œuvre et donner une explication sur les raisons.

Toutes les activités prévues dans le contrat et budgétisées ont été mises en œuvre.

## 2.5. Comment évaluez-vous les résultats de l'Action? Incluez vos observations sur l'exécution et la réalisation des rendements, des apports et de l'impact par rapport aux objectifs spécifique et global et indiquez si l'Action a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus (veuillez quantifier lorsque c'est possible et vous référer aux indicateurs du Cadre logique).

### Evaluation des résultats de l'Action atteints jusqu'à présent :

*R1. Les capacités techniques et matérielles des organisations de base les plus vulnérables sont renforcées et permettent l'augmentation de la production agropastorale :*

#### R1A2: Appuyer et accompagner les groupements de multiplication de semences :

Quatre (4) groupements des producteurs (un par canton) ont été formés en technique de multiplication de semences et en parc d'hivernage. Les quatre groupements ont effectivement appliqué les techniques reçues en formations (compostage, semis en lignes avec respect d'écartement et épandage des composts).

#### R1A4 : Aménager et exploiter les terres de bas-fonds :

##### Riziculture : (canton Goundi et canton Mahim/Toky)

- Goundi : 98 ha sont labourés et semés
- Mahim/Toky : 8 ha attribués sont labourés et semés

Maraichage : avec les équipements nécessaires fournis par le projet en mai 2013 (arrosoirs fut, seaux, motopompe, semences, pioches, pelles, brouettes, porte – tout) et le forage, le groupement ENSEMBLE et le groupement Kendjentaan de Goundi ont intensifié leurs activités de maraichage et ont vendu les produits au marché de Goundi.

#### R1A5: Faciliter aux producteurs l'accès aux intrants, matériels de production et de lutte phytosanitaire :

Matériels agricoles (charrues, charrettes, corps buteurs, sarcleuses, jougs) : sont largement utilisés pour labourer les champs de démonstration et les champs de multiplication de semences, puis les transports de composts dans les champs par les charrettes dans les 4 cantons.

#### R2A4 Organiser les réunions des cadres de concertation sur la sécurité alimentaire.

2 réunions ont été organisées dans chacun des 4 cantons :

- La 1<sup>e</sup> réunion (du 23 au 26 avril 2013) a été organisée avec l'implication directe de RAPS – Mandoul et du projet : la participation des populations était massive et beaucoup de décisions allant dans le sens de la sécurité alimentaire ont été librement prises ;
- La 2<sup>e</sup> réunion (du 3 au 10 août 2013) organisée sans la présence de RAPS-Mandoul et de l'équipe du projet (sauf les Animateurs) a drainé beaucoup plus de participants qu'à la première réunion a eu donc des impacts très positifs ;
- La 3<sup>e</sup> réunion dans les 4 cantons (du 11 au 17 Juin 2014) organisée sans la présence de RAPS-Mandoul et de l'équipe du projet (sauf les Animateurs) a drainé 253 participants a eu donc des impacts très positifs selon le rapport ;  
Nombre total des participants: 253 personnes
- 4<sup>e</sup> réunion dans les 4 cantons du 29 juillet au 01 août 2014 organisée sans la présence de RAPS-Mandoul et de l'équipe du projet (sauf les Animateurs) a regroupé 194 participants ayant comme la précédente réunion des impacts très positifs selon le rapport ;

#### R3A1: Renforcer les capacités des organisations féminines en techniques de transformation, de conservation et de commercialisation :

Les formations organisées du 28 au 29 mai 2013 à Goundi, du 30 au 31 mai 2013 à Ngangara et du 6 au 7 juin 2014 à Mahim/Toky aux 100 femmes bénéficiaires dans les 4 cantons ont montré des résultats très

positifs selon les enquêtes post – formations. Ces femmes sont entrain de rechercher les matières premières, malheureusement non disponibles sur les marchés pour certaines denrées (soja en particulier).

#### R3A3: Mettre en place des unités de transformation des produits agricoles et forestiers.

4 bâtiments équipés des unités de transformation des produits agricoles et forestiers sont réceptionnés respectivement les 7 mai 2013 (Goundi), 30 et 31 juillet 2014 (Dobo, Ngangara et Mahim/Toky). Ces unités sont opérationnelles dans les quatre cantons. Les femmes bénéficiaires formées (ci – dessus - R3A1) ont mis en place un comité de gestion de 5 personnes par canton (formées en gestion financière le 29/06/2013, 10 au 12 juillet 2013 et 10 Juin 2014) et emploient à plein temps 1 meunier par canton. Les recettes journalières engendrées sont en moyenne de 5 000cfa aux jours ordinaires et de 9 000 à 11 000 fcfa les jours de marchés hebdomadaires (afflue des femmes venues des villages)

#### R4A4 : Mettre en défens le site à haute valeur environnementale

Le site de 100 ha de mise en défens de bambous en voie de disparition se trouve dans le canton Dobo. 1 comité villageois et 1 comité cantonal de surveillance (37 personnes au total) ont été mis en place et formés du 04 au 6 juillet 2013 à Dobo en technique de surveillance, de production, de mise en terre et de protection de bambous. Ces comités, prenant conscience de l'importance de cette activité pour eux - mêmes, appliquent les conseils du projet et les consignes du formateur. A la date de 15 août 2013, plus 11.000 plants de jeunes bambous ont été mis en terre avec l'appui financier du projet, contre 10.000 plants prévus par le projet.

#### R5A1: Coordonner et administrer de manière efficiente le projet

Les suivis/conseils rapprochés quotidiens de proximités faits par les animateurs de terrain du projet, les membres des OGTC, les conseillers agricoles de l'ONDR et des missions de suivi de terrain effectuées régulièrement par le chargé de projet et ponctuellement par le Coordonnateur du projet ont permis d'apporter des corrections aux certaines activités, d'encourager les bénéficiaires et d'enregistrer les résultats significatifs dans les 4 cantons.

#### R5A2 : Former les membres des OGTC en maîtrise d'œuvres locales

Les formations des membres des OGTC en l'initiation à l'informatique du 9 au 13/11/ 2012, en « gestion et contrôle des activités, élaboration des rapports des activités, élaboration d'un projet, sélection d'une demande de financement » 15 au 17/11/2012 et en gestion financière le 29 au 30/06/2013 leur a permis de :

- Faire les suivis des activités des groupements ;
- Rédiger leurs rapports de suivis des activités des groupements (mensuels transmis au projet);
- Faire les saisis sans grandes difficultés de ces rapports ;
- Assurer le minimum de gestion financière (tenu de fiches d'entrée et sorties)

#### R5A3: Réaliser le suivi interne du projet

Avec les suivis/conseils rapprochés par les animateurs de terrain du projet et les membres des OGTC, les résultats satisfaisants sont enregistrés sur le terrain. Par exemple dans le canton Dobo, sur les 12 ha alloués par le projet pour le champ de production de semences 11,5ha sont mis en culture, dont 5,5 ha de sorgho contre 3ha prévus par le projet.

### **2.6. Quel a été l'apport de l'Action pour les Bénéficiaires finaux et /ou le groupe cible (si différents) et pour la situation dans le pays ou la région cible visés par l'Action?**

L'action a été un atout avec des impacts positifs pour les groupes cibles bénéficiaires à travers les ateliers cantonaux, les formations agropastorales, les divers appuis dans les activités de production agropastorale et l'engagement dans le processus de lutte contre l'insécurité alimentaire.

Les appuis en formations, en divers équipements (agricoles, phytosanitaires, unités de transformation des produits locaux, etc...) et l'existence des structures organisationnelles apportés par le projet en 2 années dans les quatre cantons constituent un atout important pour la continuité de l'action dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Les douze (12) réunions cantonales de concertation sur la sécurité alimentaire ont permis aux communautés de prendre conscience des contraintes aux productions agricoles. Pendant ces réunions, ils avaient envisagé eux – mêmes les solutions à certaines contraintes qu'ils peuvent à leur niveau apporter

sans demander l'aide extérieure (coupes abusives des bois, feux de brousse, plantation d'arbres agroforestiers).

Les semences améliorées apportées par le projet ont permis de doubler voire tripler les rendements agricoles sur certains sites.

Les animateurs de RAPS-Mandoul, dans leur mission régaliennne, continueront à mobiliser et à animer les bénéficiaires du projet, qui sont d'ailleurs, pour la plupart des organisations de bases membres adhérentes au RAPS –Mandoul, à la pérennisation de l'action.

Enfin, l'action a été un grand atout pour la région cible visée par l'action. Selon les bénéficiaires eux – mêmes, c'est pour la première fois que 14 kits d'équipements agricoles (en particulier les charrues) sont versés à la fois dans un canton, des centaines de personnes ont reçu des formations agropastorales et ont augmenté de plus de 20% leurs rendements agricoles.

**2.7. Veuillez énumérer tout le matériel (et le nombre d'exemplaires) produit pendant l'Action quel qu'en soit le format (veuillez joindre une copie de chacun d'eux, sauf si vous l'avez déjà envoyé par le passé).**

Veuillez indiquer comment le matériel produit est distribuée et à qui.

**Matériel produit pendant l'Action**

- Des autocollants en couleur format 15x10, 5 cm avec l'image corporative du projet. Distribution : Cellule Action, Coordination Nationale de PADL/GRN, FED, Délégation de l'Union Européenne, Comité Régional d'Action, Comité Départemental d'Action, 4 Organisations de gestion de terroirs cantonaux (OGTC) et au BAPILD, les partenaires, sur les engins et les meubles du bureau.
- 25 panneaux métalliques implantés à Koumra et dans les 4 cantons du projet.
- Plus de 200 tee-shirts produits, distribution à la Coordination Nationale de PADL/GRN, à la Cellule Action, au FED, Délégation de l'Union Européenne, Comité Régional d'Action, Comité Départemental d'Action, Organisations de gestion de terroirs cantonaux (OGTC), groupe d'animation au jour de lancement officiel et cantonal du projet, les membres du Conseil d'Administration du RAPS-Mandoul et au personnel technique du projet.
- Rapport d'activités. Distribution à la Coordination Nationale de PADL/GRN, Organisme Correspondant Régional (OCR), Cellule Action FED, Délégation de l'Union européenne, Comité Régional d'Action, Comité Départemental d'Action, 4 Organisations de gestion de terroirs cantonaux (OGTC), au BAPILD, le partenaire, et archives.
- Rapport d'audit : distribution à la Coordination Nationale de PADL/GRN, Cellule Action FED, Délégation de l'Union européenne, Organisme Correspondant Régional (OCR), Comité Régional d'Action, Comité Départemental d'Action, 4 Organisations de gestion de terroirs cantonaux (OGTC) et au BAPILD, les partenaires, et archives.

**2.8. Veuillez énumérer tous les contrats (travaux, fournitures, services) de plus de 10.000€ attribués pour la mise en oeuvre de l'action depuis le dernier rapport intermédiaire (si existant) ou pendant la période de reporting, en indiquant pour chacun d'eux le montant, la procédure d'attribution suivie et le nom du contractant.**

**Les contrats de plus de 10.000€ attribués**

Désignation	Type de Marché	Montant	Procédure suivie	Nom du Contractant
Véhicule	Fournitures	26 678,58€	Consultation restreinte (3 offres)	Société KOSSI à N'Djaména
Motos	Fournitures	9 909,18€	Consultation restreinte (3 offres)	Association des vendeurs des motos taxis de Koussiri.
Construction de 04 bâtiments abritant les unités de transformation	Travaux	18 611,92€	Consultation restreinte (3 offres)	Groupement des Tâcherons de Goundi

des produits locaux				
Petits équipements pour la lutte phytosanitaire	Fournitures	11 012,92€	Consultation restreinte (3 offres)	Centre Phytosanitaire A Koumra
Accès d'organisations aux moyennes productions (charrette, charrue, sarceuse, corps buteur, engrais)	Fournitures	42 256,08€	Consultation restreinte (3 offres)	Atelier Rakinan de Soudure et de Forge PENI
Equipement unités de transformation	Fournitures	19 282,51€	Consultation restreinte (3 offres)	ETS MAHAMAT IDRIS - Koumra
Aménager et exploiter les terres de bas-fonds (riziculture)	Travaux et fournitures	13 764,62€	Consultation restreinte (3 offres)	Association Chrétienne pour le Développement des Cultures, d'Élevage et la Protection de l'Environnement
Petits équipement group de dépense sanitaire animal	Fournitures	12 293,49€	Consultation restreinte (3 offres)	VETAGRI SA à Koumra
Construction/ réhabilitation de grenier communautaire	Travaux	22 801,25€	Consultation restreinte (3 offres)	Groupement des Tacherons de Goundi
Semences améliorées destinées aux organisations (arachide, sorgos, maïs, riz, niébé)	Fournitures	12 196,47€	Consultation restreinte (3 offres)	Groupement des Producteurs de Semences Vivrières à Koumra

**2.9. Indiquez si l'Action va se poursuivre après la fin de l'aide de l'Union européenne. Y a-t-il un suivi des activités envisagé? Qu'est-ce qui va assurer la durabilité de l'Action?**

Le projet Dynamique Local est la mise en œuvre des Plans de Développement Local (PDL) des quatre (4) cantons, élaborés par un autre projet antérieur, la concertation, ayant réalisé en deux ans une forte structuration, notamment les Organisations de Gestion de Terroirs Cantonaux (OGTC), composée de 15 membres chacune dans les quatre (4) Cantons, avec leurs filiations dans les villages (257 Organisations de Gestion des Terroirs Villageois (OGTV), composée aussi chacune de 15 membres. Cette structuration des bénéficiaires a permis au projet de vite s'asseoir et a facilité l'implication rapide des différents acteurs dans l'exécution du projet. Le projet a d'abord procédé au renforcement des capacités de ces organisations, aussi bien en différentes techniques d'intervention qu'en matériels pour les rendre rapidement aptes à s'approprier le projet : A cet effet, les membres des OGTC ont été formés dès le début du projet en informatique (saisie des rapports, entretien des matériels informatiques, etc...), puis sont équipés des matériels informatiques après la formation (ordinateurs portables, imprimantes, groupes électrogènes et autres accessoires). Ils ont été ensuite formés en maîtrise d'œuvre locale (Gestion et contrôle des activités des OGTC et OGTV, élaboration d'un projet, rédaction des documents administratifs, dépouillement des dossiers d'appel d'offre).

Fortes de ces renforcements, suivies par beaucoup d'autres formations pendant les deux années du projet, les OGTC, dès le début du projet, ont appris à prendre en mains les suivis des activités des groupements bénéficiaires, surtout qu'il s'agit de sécurité alimentaire. Leurs rapports saisis à l'ordinateur avec des suggestions pertinentes à l'équipe du projet témoignent de leur capacité à poursuivre l'action après la fin de l'aide de l'Union européenne. Pour cela il leur faudra de petits moyens financiers. Les sources de ces moyens existent : saisis des divers textes statutaires des groupements villageois et autres textes, taxes sur les activités génératrices de revenus créés par le projet, cotisations spontanées sous l'impulsion des chefs traditionnels, les retombées de certains microprojets (greniers, unités de transformation vente des bois bambous, ...).

Par ailleurs, la forte implication des partenaires locaux (bénéficiaires, autorités) dans tout le processus de mise en œuvre du projet a favorisé son appropriation et constitue une garantie certaine quant à sa viabilité

sociale. Les autorités traditionnelles se disent prêtes à se mobiliser pour la poursuite des activités. Elles le témoignent par leurs présences aux rencontres organisées par le projet (les 12 réunions sur la sécurité alimentaire, ateliers et émissions radio sur la bonne cohabitation agriculteurs/éleveurs, etc...). Par leur implication, l'appui aux OGTC par les cotisations des villages peuvent se poursuivre pour pérenniser les activités.

Les activités génératrices des revenus appuyées par le projet (unités de transformation des produits locaux, les taxes sur les stockages des vivres dans les greniers communautaires, les ventes des semences améliorées) sont maîtrisées et appropriées par les bénéficiaires. Les OTC sont pensent s'organiser pour continuer les suivis tout en demandant aux bénéficiaires de contribuer aux moyens de leurs déplacements. Enfin, la plupart des groupements bénéficiaires de l'action sont des membres adhérents de RAPS-Mandoul. Les animateurs de RAPS-Mandoul vont par conséquent continuer leurs appuis régaliens aux OGTC et groupements pour la pérennité de l'action.

**2.10. Expliquez comment l'Action a rencontré les questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme<sup>2</sup>, de l'égalité des sexes<sup>3</sup>, de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits des enfants, des droits des populations indigènes, de la préservation de l'environnement à long terme<sup>4</sup>, la lutte contre de le VIH/sida (s'il ya une forte prédominance dans le pays ou la région cible)<sup>5</sup>.**

La liberté de s'organiser dans le respect des textes et lois est garantie avec l'arrivée de la démocratie en 1990, la structuration des organisations des communautés de base s'est faite sans entrave. C'est dans ce cadre que vont se développer, à travers les activités du projet dynamique local, les questions transversales :

- La promotion des droits de l'homme, les stratégies de plaidoyers se sont développées autour des questions de droits des personnes des couches les plus démunies de la société. Ces personnes sont prioritaires dans l'attribution des microprojets ;
- L'égalité de sexe : les femmes sont toujours marginalisées, écartées des centres de décisions pourtant elles sont les plus actives dans tout travail pour le développement. Des plaidoyers sont développés auprès des OGTC pour leurs reconnaître les mêmes droits que les hommes. A cet effet, elles sont bénéficiaires de plusieurs microprojets au même titre que les hommes au moment d'attribution des microprojets. C'est ainsi que parmi les 810 producteurs formés, 150 sont des femmes. Elles sont aussi spécifiquement bénéficiaires des quatre (4) unités de transformations des produits locaux, ainsi que des matériels agricoles. Pendant le concours bétails organisé le 12 avril 2014 à Goundi, 7 femmes ont gagné les prix allant de lots de médicaments vétérinaires charrettes.
  - La problématique de la bonne gouvernance a été prise en compte, d'abord dans la conception du projet, ensuite rencontrée sur le terrain avec la structuration déjà faite. Le projet l'a donc renforcée davantage. Pour toutes les infrastructures réalisées aux profits des populations, le projet a créé les comités de gestion puis les formés à la bonne gestion transparente.
- La question de la préservation de l'environnement à long terme est l'un des points principaux du projet car l'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire. La préservation de l'environnement est la seule garantie du capital de la production agricole. Non seulement cette question a été inscrite dans le projet mise en défens des bambous dans le canton Dobo), mais à toutes les rencontres du projet avec les bénéficiaires, cette question est revenue plusieurs. Ce sont leurs premières préoccupations. Leur souhait préalable est que le projet règle

---

<sup>2</sup> Y inclus ceux des personnes handicapées. Pour plus d'information, voir "Guidance note on disability and development" à l'adresse suivante:

[http://ec.europa.eu/development/body/publications/docs/Disability\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/development/body/publications/docs/Disability_en.pdf)[http://ec.europa.eu/development/body/publications/docs/Disability\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/development/body/publications/docs/Disability_en.pdf)

<sup>3</sup> [http://www.iiav.nl/epublications/2004/toolkit\\_on\\_mainstreaming\\_gender\\_equality.PDF](http://www.iiav.nl/epublications/2004/toolkit_on_mainstreaming_gender_equality.PDF)

<sup>4</sup> Les lignes directrices pour l'intégration de l'environnement sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.environment-integration.eu/>

<sup>5</sup> Référez-vous aux Lignes directrices de la CE concernant l'égalité des genres, les personnes handicapées...

d'abord cette question pour accroître la production agricole. La prise de conscience dans ce domaine est grande par le monde rural.

- La lutte contre le VIH/SIDA : découvert au TCHAD en 1987, la lutte se fait par la sensibilisation et les causeries de débats autour de la question du VIH/SIDA. Pendant les formations cette préoccupation est aussi évoquée même si ce n'est pas avec acuité comme la question de l'environnement.

### **2.11. Comment et par qui les activités ont-elles été suivies/évaluées? Veuillez résumer les résultats du feedback reçu, en ce compris des Bénéficiaires.**

Le projet Dynamique Local a subi en juin 2014 un monitoring externe un suivi/évaluation final, menés par Monsieur ATHANASE SIBORUREMA, Agro-statisticien –économiste, consultant indépendant.

Conformément aux termes de référence dans le cadre du monitoring externe et de suivi/évaluation final, la mission du Consultant a été réalisée en trois phases liées :

1. Phase documentaire : exploitation des données du projet (description de l'action, cadre logique, chronogramme, budget, différents rapports)
2. Phase de collecte de données quantitatives et qualitatives ;
3. Phase d'analyse et synthèse de données collectées.

Le Consultant a ensuite élaboré un guide servant d'aide-mémoire adapté en fonction des différentes phases d'avancement du projet et adressé aux parties prenantes du projet (RAPS-Mandoul, BAPILD, équipe de gestion du projet, les autorités locales, les services techniques déconcentrés, les OGTC, et autres bénéficiaires du projet). Le Consultant s'est porté par la suite sur le terrain pour la visite des réalisations et entretiens avec les différents bénéficiaires. Il a consigné les résultats de sa mission dans un tableau de suivi de degré d'atteinte des indicateurs du cadre logique.

Les résultats du feedback reçu du consultant sont globalement encourageants pour RAPS-Mandoul, même s'il y a quelques faiblesses signalées, généralement indépendants de RAPS-Mandoul. Ces résultats sont :

- Pertinence du projet : le projet est d'une grande pertinence car il accompagne les initiatives locales identifiées lors de planification participative d'une part, et d'autre part, les actions mises en œuvre sont celles portées par les bénéficiaires et qui répondent à leurs priorités ;
- Efficacité : limitée de par la très grande zone couverte (4 grands cantons) et d'une multiplicité de thématiques abordées au regard de moyens mobilisés tant matériels que moyens.
- Efficience : très bonne car RAPS-Mandoul a mis au profit les expériences antérieures des actions.
- Impacts du projet : multiples. L'action a contribué à renforcer et à conférer une certaine reconnaissance des cadres de concertation en tant qu'acteurs représentatifs et mobilisateurs des communautés locales pour la réalisation des actions à caractères économiques. Le projet a contribué à renforcer les capacités des bénéficiaires qui ont pu accéder à des nouvelles technologies pour améliorer leur systèmes de production assurant la sécurité alimentaire des ménages et accroître les rendements agricoles et d'élevage.
- Durabilité de l'action : assurée à travers la capacité acquise par les différents groupes des producteurs, les différents comités mis en place. La durabilité des infrastructures sera assurée grâce aux mécanismes de gestion (greniers communautaires et unités de transformation).

### **2.12. Qu'est-ce que votre organisation/partenaire a appris de l'Action et comment cela a-t-il été utilisé et disséminé?**

Le RAPS-Mandoul, chargé de mise en œuvre de l'action, a une longue expérience dans la gestion des projets de développement. La soumission aux fonds de l'Union Européenne a été une opportunité en plus pour approfondir son expérience en procédures administratives et financières de l'Union Européenne.

Le mécanisme de monitoring mis en place par le PADL/GRN, basé sur un appui technique constant, a permis un renforcement effectif des capacités du personnel administratif et technique qui se spécialisent de plus en plus dans les procédures administratives et financières de la CE.

Le processus de la capitalisation des acquis prévus par le projet a permis au RAPS-Mandoul de disposer d'une méthodologie et d'une approche d'appui au développement local intégré acquise par la pratique

effective sur le terrain et basée sur les aspirations des communautés de lutter contre l'insécurité alimentaire.

### **3. Partenaires et autre coopération**

---

#### **3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les partenaires formels de cette Action (c.-à-d. les partenaires qui ont signé une déclaration de partenariat)? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque organisation partenaire.**

**Les partenaires formels de cette action sont ceux cités au point 1.3 ci – dessus.**

Les relations entre les partenaires formels de l'Action sont très bonnes, sans aucune difficulté

Les Organisation pour la Gestion de Terroir Cantonal (OGTC) :

Ils sont porteurs des PDL et le cofinancent de l'action, participent à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet à travers leurs bureaux cantonaux de coordination.

Les OGT ont été choisis comme partenaires car ils sont le fruit d'encadrement et d'accompagnement du RAPS-Mandoul depuis 3 ans. Elles partagent les mêmes préoccupations de lutte contre la pauvreté et la réduction de l'insécurité alimentaire par le renforcement de capacités endogènes techniques et matérielles de la base, fondé sur un souci d'équité.

Les OGTC font donc les suivis réguliers hebdomadaires des activités de mise en œuvre du projet auprès des groupements bénéficiaires et transmettent par mois leurs rapports de suivis d'activités à la coordination.

Bureau d'appui aux initiatives locales de développement (BAPILD)

Le BAPILD est le partenaire formel aussi de cette action. Il apporte un appui à la mise en œuvre du projet par les renforcements des capacités aux partenaires locaux à travers un accompagnement continu. A cet effet, le BAPILD a :

- Dirigé dans les 4 cantons de la zone du projet les assemblées générales extraordinaires des OGTC du 1<sup>e</sup> au 10 mai 2013 : A l'ordre de jour de ces AG extraordinaire :
  - faire le bilan des activités du bureau des OGTC aux groupements affiliés aux OGTC et porteurs de microprojets qu'ils cofinancent par des parts locales ;
  - faire le bilan financier ;
  - procéder éventuellement à la restructuration du bureau.
- Animé une formation le 29 mai 2013 à Goundi et le 30 mai 2013 à Mahim/Toky sur le thème gestion des terroirs. Total participants : 108 personnes (2 cantons). Le rapport de la formation est disponible.
- Participé aux certaines missions de suivi des activités de terrain quand il était disponible

#### **3.2. Le partenariat est-il destiné à se poursuivre? Si oui, comment? Si non, pourquoi?**

Etant le fruit d'encadrement et d'accompagnement du RAPS-Mandoul et partageant les mêmes préoccupations de lutte contre la pauvreté et la réduction de l'insécurité alimentaire par le renforcement de capacités endogènes techniques et matérielles de la base, les OGTC sont des partenaires privilégiées de RAPS –Mandoul. Organisation cantonale faisant liaison entre RAPS-Mandoul et les groupements villageois du canton affiliés au RAPS-Mandoul, l'OGTC constitue un partenaire incontournable dans toutes les activités que RAPS-Mandoul continuera, après le projet, à réaliser au profit de ses groupements affiliés par l'intermédiaire de ses Animateurs. L'OGTC constituera la base d'appui de l'animateur et continuera à lui apporter les appuis dans les suivis et autres appuis/conseils à l'endroit des groupements affiliés au RAPS-Mandoul.

Le BAPILD, partenaire formel de RAPS-Mandoul, continuera à l'accompagner dans les renforcements des capacités et formations continues des membres des groupements affiliés au RAPS-Mandoul, ainsi que dans les recherches de financements des activités au profit de ces groupements.

**Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités étatiques dans les pays de l'Action? Comment ces relations ont-elles affecté l'Action?**

Les relations entre le projet et les autorités étatiques locales ne souffrent d'aucune difficulté. Le projet est présenté aux autorités étatiques à toutes les étapes de son exécution (de la conception à la réalisation des activités). Ce qui permet aux les autorités étatiques locales d'évaluer avec toute transparence la mise en œuvre l'action. Ainsi :

- **Adoption PDL**

L'objectif spécifique de l'action consiste à renforcer durablement les capacités techniques dans la production agropastorale, la transformation des produits agricoles et forestiers, la commercialisation et l'organisation de gestion des terroirs et des conflits des populations rurales démunies. Elle permet donc de renforcer le processus de structuration des communautés locales à travers la concrétisation et la réalisation des priorités retenues dans les PDL, élaborés par la population, avec l'appui de RAPS\_ Mandoul. Ces PDL ont été validées par les Comités Départementaux d'Action (CDA).

Cette validation des PDL par le CDA a permis la mise en œuvre de cette action.

- **Atelier de lancement**

Avant la mise en œuvre l'action, un atelier régional de lancement des activités a été organisé le 26 septembre 2012 à Koumra. La cérémonie de l'atelier a été placée sous haut patronage de son Excellence le Gouverneur de la Région du Mandoul, en présence du Coordonnateur National du PADL/GRN (Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles) et du Délégué Régional du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

L'atelier a regroupé 114 personnes dont les bénéficiaires du projet venus des quatre (4) cantons de la zone couvertes par le projet.

Cet atelier a permis d'informer le publique et les différents services techniques déconcentrés de l'Etat dans la région du Mandoul de l'existence, de source de financement, de la zone de couverture et des activités du projet.

- **Le projet et le CRA/CDA**

**Présentation de l'action au CDA/CRA :**

Conformément au programme et chronogramme du projet, une réunion d'échange a été organisée le 19 avril 2013 dans la salle de réunions du Gouvernorat de Koumra, entre les responsables du projet et les membres du Comité Régional d'Action (CRA) et du Comité Départemental d'Action (CDA).

La réunion a été dirigée par Mme Le Gouverneur de la Région du Mandoul et a vu la participation de dix (10) personnes.

La présentation a été faite par le Chef de projet, en présence de l'expert n°1 de l'OCR de Sarh. Elle était axée sur trois (3) points:

1. Les objectifs, les activités et les résultats attendus du projet ;
2. Les activités réalisées sur le terrain par l'équipe depuis le lancement officiel du projet en septembre 2012 ;
3. Les difficultés rencontrées dans l'exécution de ces activités sur le terrain.

Cette présentation détaillée a permis aux membres du CRA et de CDA de s'imprégner de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'action.

• **Mission de suivi externe**

Le suivi et l'évaluation externe a été réalisé par deux (2) organisations régionales et par la Coordination nationale de PADL/GRN

Après la présentation détaillée de l'action, de ses réalisations et contraintes, le CRA et le CDA ont effectué par deux fois une mission de suivi de ces réalisations sur le terrain. La mission a été effectuée dans les 4 cantons de la zone du projet. Le rapport de la mission est disponible.

L'Organisme Correspondant Régional (OCR) mis en place dans le cadre du programme PADL/GRN effectuée, soit conjointement avec CRA/CDA, soit seul, des missions de suivi et évaluation.

La Coordination nationale de PADL/GRN à travers son personnel de terrain a eu à effectuer plusieurs missions de suivi et évaluation des activités sur le terrain.

La Cellule Action FED a réalisé une mission de terrain à travers son personnel le chargé du Programme de Développement rural.

L'objectif était le suivi des activités réalisées par le projet et d'en faire le rapport à l'Etat.



### **3.3. Le cas échant, décrivez vos relations avec toute autre organisation impliquée dans la mise en œuvre de l'Action:**

L'action proposée prend en compte la politique du gouvernement tchadien en matière de réduction de la pauvreté consignée dans le document de Programme National de développement (PND) qui inscrit au nombre de ses axes prioritaires: accroître durablement la production agropastorale en suscitant et entretenant une croissance durable de la production agricole et en soutenant les organisations rurales dans l'initiative locale de protection de l'environnement.

Elle s'inscrit dans la vision de la stratégie de développement rural et d'appui à la décentralisation.

- **Associés à l'action**

Les associés à l'action sont les services techniques de l'Etat déconcentrés dans la Région. Ils interviennent dans l'accompagnement de proximité pour la poursuite des activités au-delà de la durée prévue pour l'action. Ce sont principalement :

- **L'ONDR**, intervient en concert avec les OGTC et les bénéficiaires dans l'identification des sites de production de semence dans les 4 cantons, a assuré les formations des OGTC sur les thèmes « gestion et contrôle des activités, élaboration des rapports des activités, élaboration d'un projet et sélection d'une demande de financement » à Ngangara du 15 au 17/11/2012, en technique de mise en place de parc d'hivernage du 18 au 19/12/2012 à Ngangara et du 20 au 21/12/2012 à Goundi au profit de 81 personnes, en techniques de riziculture du 8 au 11 avril 2013 à Goundi et du 18 au 20 Avril 2013 à Mahim/Toky au profit de 88 personnes. Enfin l'ONDR intervient actuellement dans les appuis/conseils aux producteurs travers ses conseillers agricoles dans les 4 cantons, ainsi que dans les réunions des cadres de concertation sur la sécurité alimentaire organisées dans 2 cantons sur 4.
- **La Délégation Régionale de l'Elevage**, intervient dans la Formation en théorie et pratique sur le thème Prévention des maladies, de l'alimentation, entretien du logement et des bétails dans les cantons Goundi du 23 au 25 avril à Goundi, Du 02 au 04 mai 2013 Mahim/Toky et du 4 au 5/07/2013 à Dobo aux 48 bénéficiaires dans les 4 cantons sur 96 personnes prévues. La Délégation a donné des orientations pour les équipements des 24 groupements formés en matériels de soins préliminaires. La Délégation sera impliquer fortement dans l'organisation d'un concours dans chaque canton à la bonne conduite de l'élevage et les octroyer prix aux meilleurs (en 2<sup>e</sup> année du projet).
- **La Délégation Régionale de l'environnement**, a assuré la formation 2 comités locaux de surveillance (37 personnes) en techniques de production, de mise en terre et de protection de mise en défens de bambous du 04 au 06/07/013 à Dobo.
- **La Délégation Régionale de l'Action Sociale et de la Famille**, a assuré le volet genre du projet et les formations des organisations féminines.
- **Radio TOB**, a assuré les émissions radio réalisée du 2 au 3 juillet 2013 dans les quatre (4) cantons sur la cohabitation pacifique entre agriculteur et éleveur à Dobo (90 participants), à Goundi (34 participants), à Mahim/Toky (52 participants) et à Ngangara (53 participants)

- **Sous-contractant(s) (si existant)**

- Les ateliers de soudure, *de Forge et de menuiseries* métalliques ont bénéficié des contrats pour la fabrication et fourniture des matériels agricoles
- Dans le domaine de construction, les tacherons ont bénéficié des contrats pour la construction des bâtiments abritant les unités de transformation ou servant de magasin de stockage des produits agricoles.

- **Bénéficiaires finaux et groupes cibles**

Le projet « Dynamique local » s'adresse aux groupes cibles dans le Département du Mandoul Oriental estimés à environ 1956 personnes dont 976 femmes et bénéficiaires finaux estimés à 262 485 personnes

dont 135 427 femmes les plus vulnérables composés essentiellement des femmes, jeunes et des producteurs agropastoraux et de transformatrices des produits agricoles et forestiers, des organisations de base de 4 cantons de la zone du projet répondant à ce critère.

- Les Organisations des productrices et transformatrices sont constituées des productrices et des transformatrices, en majorité de femmes divorcées ou séparées, de veuves, de femmes de polygames, d'handicapées ainsi que de femmes âgées sans ressources. Ces femmes n'ont pas accès aux moyens et techniques de production, de transformation des produits agricoles et forestiers aux bénéfices des femmes, le projet a prévu construire quatre (4) infrastructures équipées des unités de transformation et leur donner des formations en techniques de transformation et de conservation et en commercialisation des produits transformés et en techniques de gestion simplifiée à 96 femmes pour la durée de 2 ans du projet.

Durant la première année, le projet a effectivement construit deux (2) équipés des unités de transformation (groupes électrogènes, broyeur, mouture, alternateur, presses à huile) et réceptionnés le 7 mai 2013 dans le canton Goundi et dans le canton Ngangara.

Les formations sur les thèmes techniques de transformation et de conservation ont été organisées respectivement du 28 au 29 mai 2013 à Goundi, du 30 au 31 mai 2013 à Ngangara à 62 femmes (total deux cantons) et en technique de commercialisation des produits transformés et de *gestion* simplifiée du 10 au 12 juillet 2013 à Goundi aux 66 participantes.

- Les Organisations des producteurs agropastoraux: Constitués des jeunes et d'autres producteurs vulnérables, n'ayant pas accès aux moyens de productions modernes :

- Autres tiers impliqués (incluant les autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.).
- Personnes ressources : interviennent dans les renforcements des bénéficiaires en Formation des formateurs pour la redynamisation des comités de prévention et de gestion des conflits entre éleveurs et cultivateurs techniques de plaidoyer et droit de l'Homme du 12 au 13/02/2013 à Goundi et du 17 au 18/02/2013 à Mahim/Toky au profit de 62 personnes
- Ferme Monkara de Koumra : intervient dans la formation en technique de jardinage (théorie suivie de la pratique) portant sur l'importance du jardin et la procédure de mise en exploitation d'un jardin du 03 au 04/01/201, aux membres du groupement Ensemble du village Kanekemadji de Goundi.
- Association pour la Promotion de la Filière Karité au Mandoul (APROFIKAM) : a assuré la formation de 62 femmes sur les techniques de transformation et de conservation des produits locaux du 28 au 29 mai 2013 à Goundi et du 30 au 31 mai 2013 à Ngangara

### **3.4. Le cas échéant, décrivez les liens et synergies que vous auriez développés avec d'autres actions.**

Le projet a initié une rencontre avec l'antenne de Bureau d'Etude et de Liaison des Actions Caricatures de Développement (BELACD) de Koumra pour lui permettre d'avoir suffisamment d'informations à l'établissement des données de base puisque le (BELACD) a travaillé longtemps dans l'amélioration de sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables dans le Mandoul.

La Présidente de l'Association pour la Promotion de Filière Karité dans le Mandoul (APROFIKAM) a formé les deux groupements féminines bénéficiaires des unités de transformations des produits locaux. Cette formation porte sur les techniques de transformation et de conservation des produits locaux a porté sur deux produits locaux : la transformation des noix cuites de karité en beurre et la transformation du soja en différents sous-produits (le yaourt, le fromage, lait, café, beignets). Le premier jour était consacré à la théorie et préparation des noix de karité et de soja

L'association pour la recherche d'entente de la Paix entre Agriculteur et Eleveurs dans le Mandoul (AREPAEM) avait animés quatre sessions de formation des formateurs qui doivent redynamiser et poursuivre la mise en place des comités d'entente dans la zone du projet.

**PAILD-MC de RESAP** : dans le cadre d'échange permanent entre les actions une visite d'échange s'est tenue entre, d'une part, le Projet Dynamique local, les OGTC, les Chefs des 4 cantons couverts par le projet et d'autre part onze (11) Chefs de Cantons du Moyen – Chari et ONGs intervenant dans ces cantons. L'équipe de Sarh a été prise en charge par PAILD-MC et conduite par le Coordonnateur dudit projet. Les échanges ont porté sur les expériences des bénéficiaires du projet Dynamique local, à savoir la présentation du PDL au CDA, le rôle des Chefs de Canton dans le processus de PDL et sa mise en œuvre, le rôle et le fonctionnement des organes mis en place dans le cadre du PDL, la mobilisation des parts locales dans la mise en œuvre des PDL, le pilotage et le suivi/évaluation d'un PDL et enfin la stratégie de recherche de financement ?

#### **Rencontres trimestrielles d'échanges avec d'autres projets organisées par OCR :**

L'OCR/PADL/GRN du Mandoul, en collaboration avec CRA/CDA, organise par trimestre une rencontre d'échange entre les actions inter-régionales dans la région. L'objectif est de mieux faire connaître les activités des uns et des autres en vue d'éventuelles synergies dans certaines activités dans une même zone et au profit mêmes bénéficiaires.

Les actions concernées sont : Projet Dynamique local, RONGEAD, COOPI, Chearch For Common Ground.

Le lien et la synergie se développent davantage avec l'appui du projet Biodiversité par leur intervention à la mise en défens de bambous dans le canton Dobo est un signe de bonne synergie d'action. Le site pour la mise en défens a été identifié par le projet biodiversité qui a aussi mis en place le comité de gestion de ce site. Le RAPS-Mandoul a saisi cette opportunité pour former le comité et appuyé la mise en terre des jeunes bambous.

#### **3.5. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette Action a-t-elle pu renforcer/compléter la (les) précédente(s)? (Enumérez toutes les subventions UE précédentes pertinentes).**

Le RAPS-Mandoul à travers le projet concertation financé par PASILD du 9<sup>ème</sup> FED a appuyé à la structuration et planification locale de 4 cantons du Département du Mandoul Oriental (Goundi, Mahim Toky, Dobo et Ngangara).

La présente action vient renforcer et compléter les expériences du Réseau d'Action de Partages et Solidarité du Mandoul dans le domaine de la structuration et d'accompagnement des organisations de base à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Ainsi l'action est fondée sur les expériences du Réseau d'Action de Partage et de Solidarité du Mandoul (RAPS- Mandoul) dans le domaine de structuration et d'accompagnement des organisations de base à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Elle est donc une continuité avec l'actuel projet « dynamique local » qui vise la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire par un appui aux processus durables de développements socio – économique en renforçant les capacités endogènes des organisations de base.

Cette nouvelle action renforce et complète les actions précédentes en ce sens que les personnes ressources et influentes connues/identifiées ont servi à l'appropriation de l'action nouvelle.

### **3.6. Comment évaluez-vous la coopération avec les services de l'Autorité contractante?**

La coopération avec tous les services de l'Autorité contractante est très bonne.

En effet, une communication et des échanges assez réguliers entre le Ministère de l'Economie et de la Coopération via la Délégation Régionale, le CRA/CDA et le RAPS-Mandoul marquent cette coopération. Le RAPS-Mandoul a maintenu un effort constant de communication et d'échange à travers l'envoi régulier de rapport narratif et financier aux services de l'autorité contractante pour les renseigner de l'avancement du projet et de sa gestion. De même l'ensemble des publications du projet a été envoyé aux services de l'autorité contractante. Il a pu par la même occasion bénéficier des feed-back régulier du CRA/CDA pour avancer de manière harmonieuse dans la mise en œuvre du projet.

La Cellule Action à travers sa visite de terrain et des observations constructives faites sur nos rapports d'activités nous a beaucoup aidés à améliorer la qualité de nos interventions, ainsi que la Délégation de la Commission Européenne suite à la présence de la représentante de l'Union Européenne au lancement du projet. C'est une contribution assez importante dans le sens d'une meilleure visibilité du projet.

Le PADL-GRN représenté par la coordinatrice, le responsable de suivi évaluation et l'assistant technique a passé régulièrement dans les quatre (4) cantons que le projet couvre pour des suivis et évaluations. L'équipe du projet a reçu diverses formations pour le renforcement de ses capacités notamment sur les règles de procédure applicables aux contrats de subventions conclus dans le cadre des actions extérieures de l'Union Européenne, la formation sur les procédures financière de l'Union Européenne respectivement tenus à N'Djaména. Les observations et recommandations faites par l'équipe de PADL-GRN lors de leurs sont très constructives et nous ont aidés à améliorer la qualité de nos interventions sur le terrain.

Et enfin l'appui de nos deux Organismes Correspondants Régionaux (OCR) mis en place dans le cadre du programme PADL/GRN est paille. Ceux-ci ont effectués, soit conjointement avec CR/CDA, soit seul, des missions de suivi et évaluation de nos activités sur le terrain. Il faut aussi noter que grâce leur intervention un cadre de concertation, d'échange et de partages entre les ONG et le CRA est mis en place et fonctionnelle. Cela a permis aux ONG de mutualiser leurs expériences.

#### 4. Visibilité

---

##### **Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'Action?**

La visibilité de la contribution de l'UE dans l'Action est assurée à travers :

- Banderoles: les activités des ateliers, de formations ou autres manifestations sont largement couverts par les médias de la place et l'appui de l'UE est clairement notifié. Pendant de lancement régional et ateliers cantonaux, les banderoles, les t-shirts et casquettes ont été imprimés et distribués avec les logos de la CE ;
- Panneaux de signalisation : devant le siège du projet, les bureaux des 4 OGTC des Cantons, les panneaux de signalisation sont installés avec les logos de la coopération Tchad – Union Européenne, les logos de PADL/GRN et du RAPS-Mandoul ;
- Autocollant sur les équipements du projet: véhicule, motos, ordinateurs, photocopieur, documents, meubles portent les logos de de la coopération Tchad – Union Européenne et le titre du projet ; l
- Les unités de transformations et le magasin : les panneaux de signalisation sont installés avec les logos de la coopération Tchad – Union Européenne, les logos de PADL/GRN, du RAPS-Mandoul et le nom du microprojet.

**La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des Actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet de l'Office de Coopération EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.**

- Pas d'objection

Nom de la personne de contact pour l'Action: MIDARINA Séraphin

Signature:

Localité: Koumra

Date à laquelle le rapport était dû: 20 août 2014

Date d'envoi du rapport: le 1<sup>er</sup> septembre 2014